



LES ENTREPRISES DU PAYSAGE : DES PROFESSIONNELS POUR CRÉER ET ENTRETENIR LES ESPACES PAYSAGERS, LES PARCS ET LES JARDINS

28600

91100

ACTIFS DONT 65300 SALARIÉS

5,34 MILLIARDS D'EUROS DE C.A.

L'Unep est la seule association professionnelle représentative des 28600 entreprises du paysage reconnue par les pouvoirs publics.

Ses missions consistent à défendre et promouvoir les intérêts de la profession, mais aussi à informer et aider ses adhérents dans leur vie d'entrepreneur : 70% d'entre eux ont moins de 10 salariés. Son organisation en unions régionales lui permet d'entretenir des relations de proximité avec ses adhérents.

Les engagements de services de l'Union Nationale des Entreprises du Paysage sont certifiés, depuis 2006, selon le référentiel QualiOP. En 2014, l'Union Nationale des Entreprises du Paysage obtient le niveau «confirmé» de l'évaluation Afaq 26000 (démarche RSE). Ces démarches sont gages de confiance pour ses adhérents et ses interlocuteurs







ÉDITO

2016 : une influence renforcée

Depuis la COP21, la prise de conscience des multiples rôles du végétal s'est accélérée et les actions initiées par l'Unep pour imposer les infrastructures vertes comme l'une des solutions aux enjeux climatiques ont porté leurs fruits en 2016.

Nous avons été invités dans de nombreux ministères et cabinets, comme par d'autres institutions actives sur nos sujets, pour porter nos messages et nos propositions.

Pour appuyer ces messages, l'Unep a conduit deux études, la première pour souligner les attentes des Français en matière d'espaces verts, la seconde pour chiffrer les bienfaits économiques, sociétaux et environnementaux, ainsi que les économies réalisables sur les dépenses de santé, induites par les parcs et jardins.

Autant d'arguments supplémentaires pour soutenir nos ambitions, appuyant l'importance des espaces verts trop souvent oubliés des projets architecturaux et urbanistiques.

En 2016, l'Unep a aussi eu à cœur de défendre les intérêts de nos entreprises sur des sujets techniques, tels que les broyeurs ou le zéro phyto, comme sur des sujets sociaux, avec la réforme de la représentativité ou de la pénibilité.

Enfin, notre association professionnelle continue de développer des projets pour renforcer l'expertise et développer la différenciation de chaque adhérent. Au quotidien, tous les entrepreneurs investis à l'Unep œuvrent pour nous représenter et nous accompagner.

Lors de notre beau Congrès national à Beaune, les adhérents m'ont renouvelé leur confiance, et je les en remercie. Ce plébiscite me conduit à redoubler d'efforts, pour les trois prochaines années, pour défendre et promouvoir notre « savoir-vert »! La toute nouvelle Maison du Paysage sera un des outils au service de notre ambition. »

Catherine Muller,

Présidente de l'Unep - Les Entreprises du Paysage



SOMMAIRE



PROMOUVOIR LA DIVERSITÉ DES **ENTREPRISES ET LEURS** MARCHÉS

Promouvoir notre secteur p. 04-10 Renforcer la marque p. 11 - 12



S'ENGAGER POUR LA BIODIVERSITÉ ET LA SATISFACTION **DES CLIENTS**

Agir pour l'environnement p. 22 - 25



PROFESSIONNALISER LES PRATIQUES ET LES ACTEURS

Professionnaliser nos métiers p. 14-17 Défendre nos métiers p. 18-20



S'ENGAGER POUR SES **ADHÉRENTS**

Qui sont les adhérents ?	p. 27
L'Unep au service de ses adhérents	p. 28 - 29
Les actions régionales	p.30-34
Les hommes et les femmes de l'Unep	p. 35 -37
Les mandats institutionnels	p.38-39
Les partenaires institutionnels	p. 40

Rédaction: Unep

Conception / réalisation : ZZB communication - janvier 2017

Crédits photos: Unep, DR sauf couv: P2: Thinkstock @shansekala - p5: (c)a_Taiga - p6: @ Emilie Luider; @ VAL'HOR; © C. Wedier - p 14: © Catherine Kohler - p27: © Mypurgatoryyears

IMPRIM'VERT®



PROMOUVOIR LA DIVERSITÉ DES ENTREPRISES ET LEURS MARCHÉS

Pour expliquer qui sont les entreprises et ce qu'elles font, l'Unep se fixe trois objectifs :

- **1** doter le secteur de données complètes sur les tendances, les marchés, les emplois ;
- **2** promouvoir la profession, les entreprises et leurs acteurs ;
- **3** développer et défendre les champs de compétences des entreprises du paysage.

Promouvoir notre secteur

Étude exclusive

LES EXTERNALITÉS POSITIVES DES ESPACES VERTS

Malgré l'envie de végétal des citoyens, les municipalités allouent toujours un budget trop limité aux espaces verts en ville : moins de 1% de leur budget annuel. Une étude exclusive du cabinet Asterès, dirigé par Nicolas Bouzou, commandée par l'Unep, démontre pourtant que les espaces verts constituent des investissements rentables pour la société. Cette étude chiffre leurs bienfaits économiques, environnementaux ou encore sur la santé.



Les citoyens vivant à proximité des espaces verts se sentent en moyenne 5 ans plus jeunes. Une meilleure santé déclarée et constatée : la prévalence des maladies courantes, comme l'hypertension artérielle et l'asthme, diminue significativement. Sur ces deux maladies, l'augmentation des espaces verts en ville pourrait ainsi permettre d'économiser 94 millions d'euros en dépenses de santé chaque année.

DES BÉNÉFICES ENVIRONNEMENTAUX AVÉRÉS

S'il n'est pas toujours aisé de chiffrer ces bénéfices, on peut en estimer les coûts évités. Ainsi, les espaces verts urbains diminuent le phénomène des îlots de chaleur, en moyenne de 2,5° dans les grandes agglomérations et jusqu'à 8° pendant les épisodes caniculaires.

De même, les toitures végétalisées participent aussi à la régulation thermique des bâtiments : la facture énergétique peut être divisée par 2 grâce à une toiture irriguée.

Par ailleurs, en diminuant les quantités d'eaux circulant dans les réseaux d'évacuation, les espaces végétalisés réduisent les besoins d'investissement et les coûts d'entretien des communes dans leurs infrastructures de gestion des eaux.



67 ARTICLES DE MAI À DÉCEMBRE 2016



« Les espaces verts viennent au secours des villes »

pour l'environnement : les espaces verts pourraient s'imposer comme un atout ma-Pour la première fois, une étude commandée par l'Union Nationale des Entreprises positifs des parcs et jardins.

en tant que tels, mais on peut chiffrer leur Bouzou qui a coordonné l'étude... »

BFM Business

« Les espaces verts influent sur les prix de l'immobilier »

La Tribune

« Les espaces verts, un investissement rentable pour les villes »

Libération

« En ville, les espaces verts mal payés de leurs bienfaits »



DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES **IMPORTANTES**

Les espaces verts sont fortement créateurs d'activité, car intensifs en main d'œuvre: 200000 euros investis soutiennent 3 emplois dans les entreprises du paysage. C'est 3,5 fois plus que dans la moyenne des autres secteurs de l'économie où 200000 euros dépensés ne financent que 0,8 emploi. Ces emplois ont en outre la particularité d'être non délocalisables, ce qui est un réel atout lorsque les problématiques d'emplois sont importantes.

UN ATOUT POUR L'ATTRACTIVITÉ DES TERRITOIRES

Les Français sont demandeurs d'espaces verts et aspirent à vivre dans des villes vertes. L'offre de verdure proposée par les villes pourrait bien devenir un argument concurrentiel pour attirer de nouveaux habitants, mais aussi les touristes et les entreprises. Ce faisant, les collectivités peuvent compter sur des recettes fiscales supplémentaires, pouvant pallier la baisse de leurs dotations.

Rendus publics en mai 2016, les résultats de cette étude ont largement été diffusés auprès des décideurs publics et privés, notamment par l'intermédiaire de la presse. Depuis, l'Unep a été sollicitée à de nombreuses reprises pour présenter ces résultats lors de conférences et d'autres événements, comme par exemple à la conférence Plan vert de l'Île-de-France ou le congrès d'Hortis (les responsables d'espaces nature en ville).

3 propositions pour soutenir le développement d'espaces verts et répondre à la demande des Français:

- la création d'une association d'élus sensibles à l'importance du végétal en ville:
- l'obligation de prévoir des espaces verts dans tous les programmes d'aménagements urbains (dès les permis de construire);
- l'instauration d'une TVA réduite sur les création d'espaces verts, à l'instar des achats horticoles, afin de limiter le coût des aménagements paysagers pour les communes.

DYNAMISER L'ÉCONOMIE LOCALE

3 X PLUS D'EMPLOIS CRÉÉS OU SÉCURISÉS DANS LE SECTEUR DU PAYSAGE

POUR UN INVESTISSEMENT DE 200 000€

RÉPONDRE AUX ATTENTES DES CITOYENS...

6 FRANÇAIS SUR 10 SOUHAITENT QUE LES MUNICIPALITÉS INVESTISSENT EN PRIORITÉ DANS LES ESPACES VERTS

...ET VALORISER LEUR PATRIMOINE IMMOBILIER

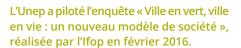
10 000€ DE PLUS-VALUES POUR UNE HABITATION À 100 M D'UN ESPACE VERT

UNE MEILLEURE SANTÉ DÉCLARÉE

+10% D'ESPACES VERTS = LES CITOYENS SE SENTENT 5 ANS PLUS **JEUNES**

VILLE EN VERT, VILLE EN VIE UN NOUVEAU MODÈLE DE SOCIÉTÉ





Principaux enseignements : plus de 8 Français sur 10 cherchent à emménager à proximité d'un espace vert, et 6 sur 10 estiment que la création de nouveaux espaces verts devrait être la priorité n°1 de leur municipalité. Après les sirènes de la smart city, les Français plébiscitent désormais la green city: une ville à la fois écologique et végétale!

Plus de vert pour réinventer la ville

Le contact avec le végétal est un élément essentiel de bien-être quotidien pour 9 Français sur 10, alors que seuls 7 sur 10 ont accès à un jardin. Lorsqu'ils déménagent, les Français sont de plus en plus nombreux à choisir leur logement selon sa proximité avec un espace vert.



Une attente qui se traduit dans les comportements : à une époque où les rythmes de vie s'accélèrent, 8 citoyens sur 10 fréquentent régulièrement les espaces verts, d'abord et avant tout pour s'y détendre, seul, en famille et entre amis pour un moment de partage et de convivialité.

Et demain : des villes écologiques, végétales et spacieuses

Lorsque les Français projettent leur ville idéale, ils l'imaginent écologique, végétale et spacieuse. En bref : une ville verte au sens plein du terme, à l'impact carbone limité, mais aussi respectueuse de la biodiversité. Ainsi, 7 Français sur 10 aspirent à de grands espaces : forêts urbaines, sur le modèle du Tiergarten de Berlin, coulées vertes ou grands parcs avec parcours sportifs, à l'instar du Central Park de New York.



La cité imaginaire préférée des Français

S'ils devaient habiter dans une ville imaginaire, 37 % des Français choisiraient Fondcombe, capitale des elfes dans Le Seigneur des Anneaux de Tolkien. Hautjardin, la ville « verte » issue de l'univers de la saga de I.R.R Martin, séduit quant à elle 29 % des Français. Ces deux villes comptent d'importants espaces végétalisés et soigneusement entretenues pour le plaisir des yeux et l'attractivité de la cité. Elles illustrent parfaitement la fusion du végétal et de l'architecture.

42 ARTICLES DE MARS À DÉCEMBRE 2016

le J D w La ville du futur selon les Franciliens ? Écolo et verdoyante »

« Selon un sondage de l'Unep, l'Union Nationale des Entreprises du Paysage, les Franciliens imaginent le futur en vert : avec visions très technologiques de mégalopole aseptisée avec des tours tout en verre et

L'Obs

« Les Français rêvent de vivre à Fondcomble (Seigneur des Anneaux) ou à Hautjardin (Game of Thrones) »

Huffington Post

« Les Français rêveraient d'habiter dans cette ville du Seigneur des Anneaux »

Promouvoir notre secteur

lardins du futur

L'OBSERVATOIRE DES VILLES VERTES : VERS DES JARDINS 2.0

L'Observatoire des Villes Vertes, lancé en 2014 par l'Unep et Hortis, l'association des responsables d'espaces nature en ville, recense et communique sur les initiatives végétales en milieu urbain et développe la réflexion sur les perspectives de la ville verte en France.

Afin d'augmenter son rayonnement et d'élargir le champ des sujets d'études, l'Observatoire s'est élargi, en juin 2016, à plusieurs structures : l'association Élus, Santé publique et Territoires, le CNVVF, Plante & Cité, la revue We Demain, la Société pour la protection des paysages et l'esthétique de la France, l'Association nationale des élus des territoires touristiques (Anett) et Les plus beaux villages de France.

En 2016, l'Observatoire des Villes Vertes s'est penché sur deux thématiques : les jardins 2.0 et les modes de gouvernance des espaces verts en ville.

Des jardins connectés

Les villes innovent : elles misent sur la technologie pour gérer leur patrimoine végétal. Le jardin 2.0 est plus écologique, grâce aux objets connectés permettant un suivi des végétaux à distance. Ce sont des outils à associer à l'expertise des entreprises du paysage pour gérer au mieux les espaces verts et les rendre moins gourmands en ressources et en temps. Ces outils technologiques permettent aussi de promouvoir ce patrimoine vert et d'améliorer son attractivité, notamment à travers des parcours pédagogiques.

Des modes de gouvernance participatifs

La discussion en conseil municipal ou la coopération intercommunale restent des canaux de décision importants dans la création et la gestion d'un espace vert, mais ils ne sont plus exclusifs. Les modalités de la prise de décision évoluent et incluent davantage les citoyens. Ils sont de plus en plus incités à s'investir dans la végétalisation de l'espace urbain : réunions de concertation, plates-formes contributives, budgets participatifs...

Le plébiscite des entreprises du paysage pour leur expertise

Près de 8 villes sur 10 déclarent qu'elles « feront probablement appel » aux entreprises du paysage pour leurs futurs projets. Les collectivités recherchent leurs expertises techniques et environnementales. Les techniques alternatives, telle que l'entretien « zéro phyto », la mise en place de solutions novatrices comme les nouvelles technologies, ou des aménagements innovants à l'image des toitures végétalisées poussent les villes à recourir aux professionnels du paysage.





La filière en action

VAL'HOR

Val'hor est l'interprofession française : elle regroupe les professionnels de toute la filière végétale et travaille pour promouvoir le secteur du paysage et développer la visibilité de ses métiers.

- **L'**Unep est présente au sein de Val'hor à travers ses élus et soutient de nombreux projets parmi lesquels :
- Les Victoires du Paysage: tous les deux ans, ce concours distingue des projets, collectifs ou particuliers, de végétalisation particulièrement remarquables. En 2016, sur les 180 dossiers de candidature déposés, 81 ont été retenus pour être visités par un jury de professionnels. Parmi les projets récompensés le 8 décembre, plusieurs étaient réalisés par des Entreprises du Paysage adhérentes de l'Unep.
- La publicité : une campagne radio et une campagne télévisuelle ont été lancées en 2016. Le programme court « Mission : végétal », diffusé sur M6, vise à donner envie de végétal aux 25-49 ans, sous forme d'un défi quotidien et de conseils.

- Les événements : en 2016, l'Unep était présente au Salon des Maires pour y soutenir notamment l'action lancée par Val'hor lors de la COP21 « 1 arbre pour le climat ». Par ailleurs, l'Unep était présente aux Rencontres Cité Verte organisées dans le cadre des Assises européennes du paysage en avril.
- Les études : deux études menées en 2016 concernent particulièrement les entreprises du paysage. La 1ère porte sur la notoriété et le potentiel des signes de reconnaissance du travail de nos entreprises (valorisation du savoir-faire et de la qualité des prestations) ; la 2^{nde} sur les besoins en formation des acteurs du paysage pour respecter les règles professionnelles. La mise en œuvre des recommandations se fera en 2017.



Baromètre économique

2016 EN DEMI-TEINTE

La santé économique du secteur du paysage est révélée par le baromètre réalisé par l'Unep avec le soutien d'AGRICA, chaque semestre. Le début d'année 2016 a été plombé par la météo, mais l'activité semble avoir repris des couleurs au printemps.

L'année 2016 s'est ouverte sur des perspectives mitigées pour les entreprises du paysage et cette tendance s'est confirmée à la clôture des chiffres de mi-année. Le chiffre d'affaires global du secteur était en baisse tendancielle entre juillet 2015 et juillet 2016 (-1,5%). Avec des commandes publiques qui continuent de se faire attendre et des marchés privés qui peinent à se redresser, le rebond des commandes des particuliers n'a pas suffi à inverser la tendance.

Cependant, les carnets de commandes se sont remplis pour le second semestre et les entreprises anticipaient une embellie fin 2016, envisageant même de recruter.

Le magazine des entreprises du paysage et des jardins

EN VERT & AVEC VOUS

Les 4 numéros d'En vert & Avec vous annuels ont, comme chaque année, mis en valeur les expertises des Entreprises du Paysage et souligné les problématiques et les enjeux du secteur. Une nouveauté est à noter dans le numéro de décembre : la création d'une rubrique Innovation pour mettre en lumière les avancées techniques, technologies, matérielles ou managériales des Entreprises du Paysage.

Promouvoir notre secteur

L'Unep dans la presse

LES JOURNALISTES, RELAIS DE NOS MESSAGES

Les relations presse sont sans doute l'un des outils de promotion les plus efficaces d'une profession. Des relations presse optimisées et cohérentes permettent à l'Unep de faire parler du secteur et de véhiculer des messages positifs sur les métiers du paysage.

Pour asseoir sa notoriété et conforter sa visibilité auprès de tous les publics, l'Unep poursuit ses relations presse, outil de promotion du secteur, des métiers et du savoir-faire de ses entreprises adhérentes.

2016 a été marquée par une montée en puissance des sujets portés dans la presse grand public, notamment grâce à l'enquête sur les attentes des Français en matière d'espaces verts, menée par l'Ifop à la demande l'Unep et aussi à l'étude sur les externalités positives des espaces verts, conduite par Nicolas Bouzou pour le compte de l'Unep, largement relayées par la presse.

La vague de l'Observatoire des villes vertes relative à la gouvernance de la création et de la gestion des espaces verts a également contribué à cette percée dans la presse grand public, ces thématiques ayant un fort potentiel pour la presse jardin, notamment. Les épreuves régionales des Olympiades des métiers ont eu des retombées importantes dans la presse régionale, tout au long de l'année, valorisant les binômes vainqueurs dans chaque région de France et plus largement le métier de paysagiste auprès des jeunes et du grand public.





COMMUNIQUÉS ET ALERTES

INTERVIEWS

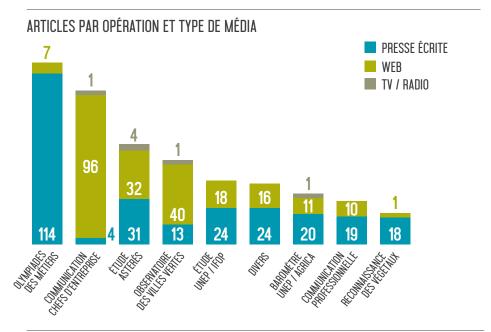
PARUTIONS DANS LES MÉDIAS

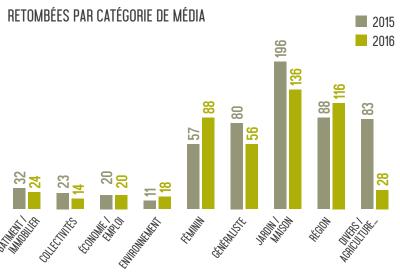
MILLIONS



LES OLYMPIADES 121 RETOMBÉES LES CHEFS D'ENTREPRISE **DU PAYSAGE** 101 RETOMBÉES

L'ÉTUDE SUR LES BIENFAITS DU VÉGÉTAL 67 RETOMBÉES





Promouvoir notre secteur

Les partenariats de l'Unep

JARDINS, JARDIN

Malgré la météo peu clémente, les inondations et les grèves de transport, 19000 visiteurs ont réincontournable sur la scène du paysage parisien. savoir-faire techniques et la créativité des profes-



FESTIVAL INTERNATIONAL DES JARDINS

tion du Festival International des Jardins de Chauveloppement durable et de l'industrie française.

RENDEZ-VOUS AUX JARDINS

Pour cette 14^{ème} édition des Rendez-vous aux jardins, le public a pu découvrir 2300 jardins publics ministère de la Culture et de la Communication,







Concours

44 EMES OLYMPIADES DES MÉTIERS



Les sélections régionales pour les 44èmes Olympiades des métiers ont eu lieu en 2016. Dans chaque région, les candidats jardiniers-paysagistes ont pu montrer l'étendue de leurs talents, lors d'épreuves ouvertes au public. Sur des parcelles de 16 m² et dans un temps limité, ils devaient réaliser un jardin sur le thème « Les jardins d'Orient ».



Leur savoir-faire technique (réalisation de muret en pierre, ouvrage en bois, dallage, pavage, végétalisation, par exemple) mais aussi leur créativité pour la première fois cette année (placement libre des végétaux notamment), ont été évalués par des professionnels du paysage et des formateurs.

Les champions régionaux se sont ensuite retrouvés à Paris en novembre pour un séminaire de préparation à la prochaine étape. Ce fut l'occasion pour eux de découvrir l'ambiance des Olympiades, de partager avec les précédents lauréats, de mettre en lumière leur région et d'obtenir les clés pour exceller lors de la finale nationale à Bordeaux, en mars 2017.

121 ARTICLES EN 2016

Le Bien public

« Les jeunes ont du talent, du courage et de la détermination»

L'Éclaireur

« Une occasion unique pour ces jeunes de mesurer leurs compétences et de donner une image juste, vivante et dynamique des métiers d'aujourd'hui »

Renforcer la marque

Campagne publicitaire

LES ENTREPRISES DU PAYSAGE S'AFFICHENT

À l'automne 2016, l'Unep a lancé sa première campagne de publicité aux couleurs de sa nouvelle identité afin d'interpeler le grand public et les décideurs.

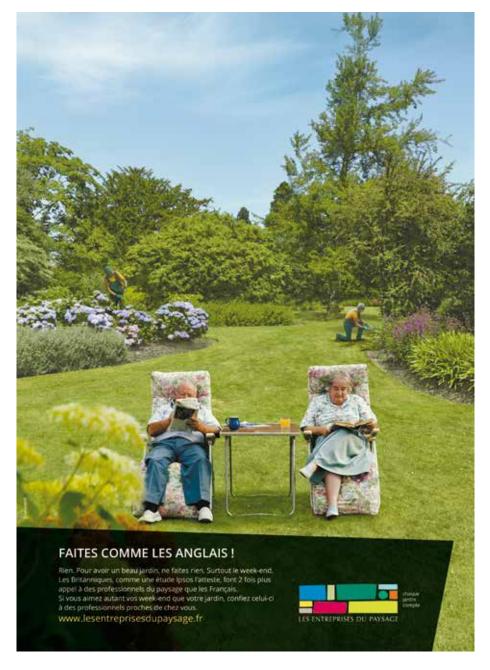
La campagne s'est déclinée en trois créations visant à inciter les particuliers à déléguer la création et l'entretien de leur jardin à des professionnels, et à rappeler aux décideurs les bienfaits sanitaires et sociétaux des espaces verts.

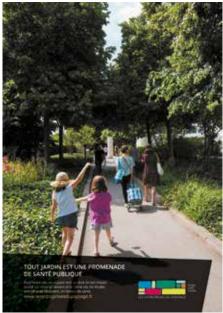
Trois annonces pour trois publics

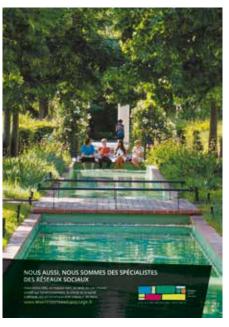
L'Unep a décidé d'interpeler les particuliers sur un ton décalé les invitant à faire comme les Anglais, c'est-à-dire rien! Ou plutôt à faire appel à des professionnels pour la création et l'entretien de leur jardin.

Les visuels Promenade de santé et Réseaux sociaux s'adressaient davantage aux décideurs privés et publics pour leur rappeler les bienfaits sanitaires et sociaux des espaces verts.

Cette campagne a couvert différents titres : Le Point, Maison Côté Ouest, Maison Côté Sud, Vivre Côté Paris, Maison et Jardin l'Essentiel pour le grand public. Le Journal des Maires, De Ville en ville et Le Moniteur, pour les décideurs.







Renforcer la marque

Réseaux sociaux

A COMMUNAUTÉ UNEP IN PROGRESSION





f B Linked in. You



Déployées en septembre 2015 en même temps que le lancement de la nouvelle identité visuelle de l'Unep, les pages Facebook, Twitter et LinkedIn ont continué leur progression tout au long de l'année. Afin de participer à la stratégie de notoriété de la marque, l'accent a été mis sur la page Facebook, le réseau social le plus grand public.

Trois campagnes de posts sponsorisés ont été lancées au cours de l'année. Elles ont permis d'augmenter la communauté de manière significative et de toucher le grand public, client des entreprises du paysage. Aujourd'hui la page Facebook des Entreprises du Paysage cumule 11 390 fans impliqués. Des rendez-vous hebdomadaires ont été mis en place afin de les fidéliser: le conseil du vendredi, la question sur la reconnaissance des végétaux et de manière ponctuelle des chiffres issus des études Unep (Ifop, Asterès...).

Le compte Twitter permet quant à lui de valoriser les actions d'influence en direct, ainsi que toutes les manifestations faites en régions, auprès des relais d'opinion, et notamment des journalistes.



We Demain

DOSSIER SPÉCIAL: "DEMAIN, LA VILLE SERA

Communiquer sur l'enjeu du végétal, en termes de santé publique, de valorisation du bâti, de préservation de l'environnement et de la biodiversité, de création d'emplois et sur l'expertise de nos entreprises, qu'elle soit technique ou créative, est l'un de nos principaux leviers pour faire reconnaître l'importance de nos métiers dans une société qui aspire à plus d'espaces de nature.

C'est l'objectif qu'a revêtu le dossier spécial de 32 pages paru dans la revue We Demain en novembre 2016. « Demain, la ville sera verte » a mis à l'honneur les nombreuses villes étrangères ayant pris la mesure de



la nécessité d'être végétales, a interrogé les raisons du déficit vert dans nos villes françaises, et a dessiné les villes-jardins du futur.

L'Europe du paysage

L'ELCA INSUFFLE UN NOUVFAU DYNAMISME

Emmanuel Mony a été réélu président de l'ELCA, l'association européenne des entreprises du paysage, pour les 3 prochaines années, lors du Présidium qui s'est tenu à Istanbul du 6 au 8 mai.

L'ELCA a accueilli en juillet un nouveau directeur, Yves Heirman. Économiste de formation, il a évolué dans les secteurs informatiques et bancaires, avant de devenir, il y a cinq ans, directeur de la Fédération belge des entrepreneurs du paysage (FBEP). Aujourd'hui, il compte développer les échanges au sein de l'ELCA pour que l'association devienne un vecteur référent de partage, d'information et de promotion du paysage.



PROFESSIONNALISER LES PRATIQUES ET LES ACTEURS

Pour attirer les talents et les former, développer l'axe scientifique et rassembler les compétences externes, l'Unep se fixe trois objectifs :

- 1 finaliser les règles professionnelles ;
- 2 développer des parcours de formation, notamment sur les règles professionnelles ;
- **3** développer la formation des jeunes pour des emplois de qualité.



Formation initiale

RELATIONS ÉCOLES-ENTREPRISES

Depuis de nombreuses années, la commission nationale Emploi/Formation et les commissions régionales (CREF) se mobilisent pour rapprocher le monde de l'enseignement et le monde professionnel à travers différentes actions, parmi lesquelles les séminaires Écoles/Entreprises.

En 2016, 6 séminaires régionaux ont été organisés, auxquels ont participé directeurs d'établissement et professionnels du paysage ainsi que des institutionnels, comme par exemple des représentants de la DRAAF. Ces événements sont aussi l'occasion de mettre en avant une autre initiative de rapprochement de ces deux mondes : les chantiers écoles « grandeur nature ».

Deux initiatives d'envergure menées en 2016

Lors du salon Folie'Flore à Mulhouse, 11 jardins ont été spécialement conçus par des professionnels du paysage, secondés par des élèves et apprentis. D'autre part, la réfection du Jardin des Carpes de Chaumont-sur-Loire a démarré sous la conduite d'entrepreneurs locaux et sur la base de plans établis par les étudiants de l'École nationale supérieure de la nature et du paysage de Blois.

Des stages enseignants en entreprise

Par ailleurs, 2016 a vu la poursuite des stages effectués par les enseignants en entreprise du paysage. Une convention de stage formalisée et juridiquement sécurisée, ainsi que le maintien de la rémunération de l'enseignant (assuré par la DRAAF), permettent à l'enseignant d'être accueilli pendant quelques jours dans une entreprise du paysage pour y découvrir les spécificités du terrain.



Pays'Apprentis

5^{ème} ÉDITION DE CETTE AIDE À L'APPRENTISSAGE

Lancé en 2012 à l'initiative de l'Unep et des organisations syndicales de salariés, le dispositif Pays'Apprentis vise à favoriser la mobilité géographique des salariés en contrat d'apprentissage, entrant dans l'année de leur diplôme.



Financé par Agrica, Pays' Apprentis prend en charge les frais de déplacement et d'hébergement liés à l'éloignement entre le CFA et l'entreprise d'accueil. Sur la base des chiffres des quatre premières campagnes (près de 7 800 apprentis ont déjà bénéficié d'une aide entre 150 et 500 €), le dispositif a été reconduit pour l'année scolaire 2016/2017.

Sur l'année scolaire 2015/2016, 1894 demandes avaient été acceptées. Les 2/3 de l'enveloppe correspondent à des CAPA, BAC Pro et BTS et le poids des Certificats de spécialisation (CS) est en augmentation constante (plus de 11%). À noter également que les « deuxième » et « troisième » demandes augmentent aussi, preuve de l'accompagnement dans le temps des jeunes apprentis pour qui cette aide est un vrai plus.

Professionnaliser nos métiers

Reconnaissance des végétaux

12 AFFICHES PÉDAGOGIQUES

Connaître les végétaux est un savoir essentiel pour exercer un métier du paysage.

Pour encourager et renforcer la connaissance et la reconnaissance des végétaux par les futurs professionnels, l'Unep a réalisé une série de 12 affiches attractives, en partenariat avec les établissements d'enseignement de Dardilly-Écully (69), de Courcelles-Chaussy (57) et de Raismes (59).

Sur un thème donné, chaque affiche présente entre deux et quatre végétaux emblématiques et s'accompagne d'une anecdote. Les thèmes ont été choisis de manière à illustrer les propriétés, les caractéristiques et les usages de différents types de végétaux.

Ces affiches ont été diffusées dans tous les établissements de formation professionnelle,



pour susciter la curiosité des apprenants par quelques exemples et les encourager à aller plus loin. Elles ont également été communiquées aux professionnels, qui peuvent les utiliser pour communiquer auprès de leurs clients et du grand public en général.

Je nourris

l'ai une histoire

Je protège

4 le rafraîchis

5 Je flashe

6 Je produis

7 le connecte

8 |'attire

Je résiste

10 Je suis nu!

11 Je bois

12 J'enrichis

Connaissance des métiers

1 KIT POUR LES ENSEIGNANTS

Lancé en juin 2016 par l'Unep et l'Onisep, un kit pédagogique numérique sur les métiers du paysage est désormais à la disposition des enseignants de la filière générale des collèges et lycées.

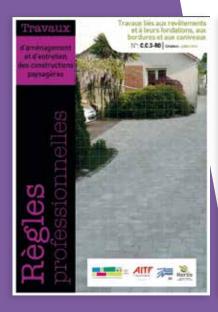


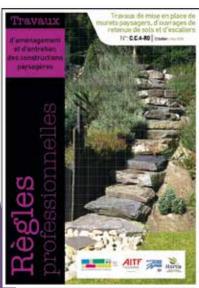
Son objectif: donner des outils pour faire découvrir aux élèves la branche du paysage, les métiers, les compétences, et les voies de formation pour y accéder. Accessible sur le site de l'Onisep, il propose différentes activités et séquences pratiques, sous forme de quizz, de jeux de rôles, de « qui est-ce? », pour susciter l'intérêt de ces jeunes élèves en recherche d'informations pour s'orienter vers un métier d'avenir.

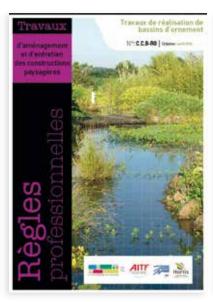
Vivre au Lycée

« Un kit pédagogique en ligne sur les métiers du paysage »

« L'Union Nationale des Entreprises du Paysage (Unep) et l'Onisep ont réalisé un site web consacré à la découverte des métiers de la création, de l'entretien et de l'aménagement de jardins et d'espaces paysagers. L'objectif est à la fois de montrer la diversité des métiers du secteur et de repérer les différents parcours de formation...»









Batiweb

- « Végétalisation des bâtiments : trois nouvelles règles professionnelles publiées »
- « L'Union Nationale des Entreprises du Paysage (Unep) a annoncé la publication de trois nouvelles règles professionnelles pour garantir la qualité des travaux en matière de végétalisation des bâtiments et de constructions paysagères. Rédigées avec l'aide de l'AITF, la FFP, Hortis et de l'enseignement agricole, ces règles recensent l'ensemble des bonnes pratiques et des savoir-faire des entreprises du paysage dans ces domaines. »

Profession Paysagiste

- « Travaux liés aux revêtements et à leurs fondations, aux bordures et aux caniveaux »
- « C'est un nouveau document de référence que propose l'Unep, fruit de trois longues années de travail et de mutualisation des retours d'expérience des entreprises, donneurs d'ordre, bureaux d'étude, enseignants, fournisseurs et experts. Les entreprises du paysage y trouveront toutes les informations pour réaliser leurs ouvrages dans les règles de l'art... »

La Lettre du Végétal

« L'Unep publie 3 nouvelles règles professionnelles »

Règles professionnelles

POUR AMÉLIORER NOS PRATIQUES

Au cours de l'année 2016, 6 nouvelles règles professionnelles ont été publiées.

DES CHIFFRES RECORDS SUR www.lesentreprisesdupaysage.fr

13 000 VISITES DE LA PAGE DÉDIÉE

5ème page la plus consultée, derrière la page d'accueil, l'espace adhérent, la base documentaire et les chiffres clés.

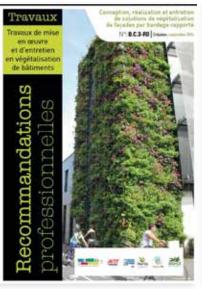
TÉLÉCHARGEMENTS

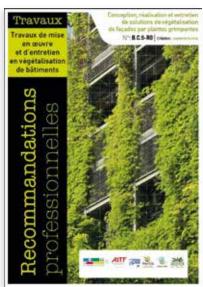
Le plus grand nombre de téléchargements sur une page du site.

- La règle C.C.3-R0 « Travaux liés aux revêtements et à leurs fondations, aux bordures et aux caniveaux » a vu le jour à l'issue de 3 années de travail. Il s'agit du document le plus important, pour ce qui est du volume, paru jusqu'à présent.
- La règle C.C.4-R0 « Travaux de mise en place de murets paysagers, d'ouvrages de retenue de sols et d'escaliers » aborde toute la diversité et la complexité des ouvrages paysagers maçonnés.
- La règle C.C.8-R0 « Travaux de réalisation de bassins d'ornement » poursuit la série des règles professionnelles sur les bassins et baignades.
- Par ailleurs, la règle S.E.1-R0 « Travaux d'entretien des sols sportifs » inaugure les documents consacrés aux terrains de sport.
- Enfin, les règles B.C.3-R0 et B.C.5-R0 sur les systèmes de végétalisation de façades par bardages rapportés et par plantes grimpantes traitent du sujet encore trop méconnu de la réalisation de murs végétalisés. Une liste de plus de 250 plantes accompagne la première pour donner des exemples de végétaux adaptés.

Professionnaliser nos métiers







Les règles professionnelles suscitent l'intérêt de tous les acteurs de la filière. Aujourd'hui, elles sont utilisées par les entrepreneurs du paysage pour présenter la qualité de leur travail et améliorer leurs pratiques. De nombreux enseignants les utilisent dans leurs cours et les font connaître à leurs étudiants. Les règles professionnelles constituent déjà un document de référence pour des experts judiciaires et des compagnies d'assurance.

300 experts pour rédiger et relire les règles professionnelles

En 2016, le nombre de participants dans les projets des règles professionnelles a dépassé la barre symbolique des 300 personnes volontaires. Qu'il soit rédacteur ou relecteur, chacun s'est investi pendant plusieurs mois sur le projet d'une ou plusieurs règles professionnelles. Les thèmes abordés peuvent être très différents, afin de tenir compte de tous les ouvrages réalisés par les entrepreneurs du paysage ; les profils des rédacteurs et relecteurs sont donc tout aussi variés

Les adhérents de l'Unep forment la part principale des participants. Les partenaires du projet sont impliqués dans chaque règle publiée : l'AITF (Association des Ingénieurs Territoriaux de France), la FFP (Fédération Française du Paysage) et Hortis (les responsables d'espaces nature en ville).

Les deux règles sur les solutions de végétalisation de façades (B.C.3-R0 et B.C.5-R0) ont bénéficié du partenariat avec l'association Le Vivant et la Ville et avec l'Arrdhor-Critt Horticole (Centre Régional d'Innovation et de Transfert de Technologie Horticole).

De plus, au sein de chaque comité de rédaction et de relecture, l'Unep accueille des enseignants, des experts, des bureaux d'étude... toutes les personnes intéressées par le projet et qui ont des connaissances et des compétences à partager.

LES RÈGLES PROFESSIONNELLES, UN PROJET PRIORITAIRE

La rédaction des règles professionnelles du paysage est l'un des principaux projets de l'Unep.

Débuté en 2012, il se poursuit pour référencer les bonnes pratiques des paysagistes sur tous les travaux qu'ils seraient amenés à réaliser.

En 2016, 24 règles professionnelles du paysage étaient déjà parues et 6 règles se trouvaient en cours d'écriture.

La collection complète comptera 35 règles professionnelles du paysage en 2017.

Promotion des métiers

L'UNEP À L'« AVENTURE DES MÉTIERS »!

Fidèle à son objectif de promouvoir les métiers du paysage auprès de jeunes, l'Unep a participé à l'« Aventure des métiers » dans le cadre du salon européen de l'éducation, organisé du 18 au 20 novembre par le magazine L'Étudiant.

Collégiens, lycéens et étudiants, souvent accompagnées par leur famille, ont pu découvrir la multitude des métiers pouvant être exercés dans la branche et les différentes voies de formation, et rencontrer des chefs d'entreprise et les lauréats des Olympiades des métiers d'Île-de-France.





Défendre nos métiers

Contre le travail illégal

SIGNATURE DE CONVENTIONS RÉGIONALES

Le travail illégal est l'une des préoccupations principales des Entreprises du Paysage. Il fait subir un lourd préjudice aux entreprises respectueuses du droit, jusqu'à compromettre leur existence. Il porte gravement atteinte aux conditions de travail des salariés et dans certains cas au maintien de leur emploi.

Conscients de ces enjeux majeurs, les professionnels ont décidé de se mobiliser, avec les pouvoirs publics, pour mettre en œuvre ensemble des actions fortes de prévention contre toutes les manifestations du travail illégal. Il s'agit de créer les synergies nécessaires pour le développement et la consolidation de l'emploi, afin de dissuader le recours au travail illégal sous toutes ses formes.

Les conventions prévoient des actions concrètes d'information, (plaquette « Travail illégal au jardin - Attention Danger » ; fiches de signalement à compléter par nos adhérents en cas de suspicion) et des actions de vigilance et de contrôle auprès des entreprises et du grand public. Certaines régions ont également prévu de communiquer dans la presse régionale pour sensibiliser le grand public.

Au cours de l'année 2016, 6 régions ont signé des conventions régionales de lutte contre le travail illégal avec les acteurs locaux de la Direccte et de la MSA ·

- l'Unep Bretagne ;
- l'Unep Centre / Limousin a signé la convention pour le Centre-Val-de-Loire;
- l'Unep Pays de la Loire / Poitou-Charentes a signé pour la région Pays-de-la-Loire;
- l'Unep Méditerranée, pour la Corse ;
- l'Unep Bourgogne/ Franche-Comté:
- I'Unep Hauts-de-France.



Lobbying

POUR DEVENIR UN ACTEUR INCONTOURNABLE

Dans la dynamique de la COP21, l'Unep a multiplié les rencontres avec les pouvoirs publics et les grands donneurs d'ordre, mettant en avant les bienfaits des espaces verts et le professionnalisme des Entreprises du Paysage.

La présidente de l'Unep, Catherine Muller, a ainsi rencontré les services du premier ministre et les représentants de six ministères, pour exposer les positions des entreprises du paysage concernant la commande publique responsable, l'évolution du taux de TVA sur les travaux de plantation, le développement des espaces verts en ville et la compensation de l'artificialisation des sols. Les intérêts immédiats des

entreprises du paysage ont également été défendus sur des sujets tels que la mise en conformité des broyeurs à branche, la lutte contre le travail illégal ou l'entrée en vigueur de la loi Labbé.

En parallèle, Catherine Muller rencontrait de grands donneurs d'ordres publics et privés. Ces rendez-vous ont permis de mieux cerner leurs attentes et les freins à lever pour développer les marchés. L'action se poursuivra en 2017 avec, notamment, la rédaction d'un guide destiné aux maires, en partenariat avec l'interprofession Val'hor.



Défendre nos métiers





REFÉRENTIEL PROFESSIONNEL POUR LA BRANCHE DU PAYSAGE 'PROFILS TYPES" FACTEURS DE RISQUE PÉNIBILITÉ

COMPTE PERSONNEL DE PRÉVENTION



Pénibilité au travail

ÉLABORATION D'UN RÉFÉRENTIEL PAR L'UNEP

Tout au long de l'année, l'Unep a mobilisé son énergie pour accompagner les entreprises du paysage dans la gestion de la prévention de la pénibilité.

À compter de janvier 2017, les entreprises du paysage déclareront l'éventuelle exposition de leurs salariés aux dix facteurs de risque pénibilité. Le référentiel professionnel de l'Unep sera leur outil pour répondre à cette obligation légale.

À l'issue de plus de neuf mois de travaux, le comité de pilotage de l'Unep composé de membres des commissions QSE et sociale, accompagné par le Bureau Véritas, a déposé en décembre 2016 un référentiel professionnel sur la pénibilité pour la branche du paysage, en vue de son homologation par les ministères du Travail et des Affaires sociales.

Le principe du référentiel avait été présenté au préalable le 14 juin et le 21 juillet 2016 aux organisations syndicales de salariés qui avaient alors unanimement salué le travail de l'Unep.

Ce référentiel identifie 27 « profils types », comme par exemple « élagage - grimpeur », ou « paysagisme d'intérieur ».

Il permet de déterminer à quel profil correspond chaque salarié, tout en offrant la possibilité de créer un « profil ajusté », spécifique aux activités particulières d'un salarié.

Avec ce référentiel, les entreprises du paysage disposeront d'un outil simple et intuitif pour établir si leurs salariés sont soumis ou non aux facteurs de pénibilité correspondant à leurs activités.

En cas de contentieux, les employeurs du paysage pourront se prévaloir de l'utilisation de bonne foi du référentiel homologué.



Services à la personne

LES COMPÉTENCES RELATIONNELLES RECONNUES

Faire reconnaître les compétences relationnelles des salariés des entreprises de services à la personne : tel est le projet de la commission SAP avec l'inscription d'une certification « compétences relationnelles » à l'inventaire de la Commission Nationale des Certifications Professionnelles (CNCP).

Le cahier des charges relatif au référentiel de compétences, construit avec le soutien d'un cabinet de conseils et du Fafsea, a été transmis à la CNCP pour une inscription. Parallèlement, la commission SAP a sollicité le Fafsea pour lancer un appel d'offres afin de sélectionner des organismes de formation.

Sept compétences clés sont reconnues par cette certification, parmi lesquelles « conseiller le client et apporter son expertise professionnelle », ou encore « identifier les besoins et y répondre ».

Dialogue social

ÉVOLUTION DE LA CONVENTION COLLECTIVE ET ACCORD DE BRANCHE

En 2016, l'Unep a été signataire de plusieurs accords avec les partenaires sociaux.

- L'avenant n° 2 (à l'accord national du 15 juin 2012) en date du 3 février 2016, concernant la prévoyance des salariés cadres du paysage, a augmenté la part de l'employeur à la cotisation frais de santé collective obligatoire, à 50 % de la cotisation totale. Cette modification conventionnelle a été décidée pour mettre l'accord prévoyance - santé en conformité avec les évolutions réglementaires.
- L'avenant n°25 (à l'accord du 23 novembre 1972) du 3 février 2016 a modifié la gouvernance de l'Opca de l'agriculture, le Fafsea, afin d'une part de renforcer la politique de branches à travers la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi (CPNE) de l'agriculture en supprimant les sections paritaires sectorielles de branche, et d'autre part d'améliorer la proximité avec les entreprises, grâce à des conseillers formation « itinérants » répartis sur tout le territoire.
- L'avenant n°17 du 29 septembre 2016, concernant la formation professionnelle, a remplacé dans la Convention collective nationale du paysage le droit individuel à la formation (DIF) par le compte personnel de formation (CPF). Cet avenant a désigné le Fafsea comme l'organisme collecteur de la taxe d'apprentissage (OCTA).
- En 2016, l'Unep et les organisations syndicales représentatives de la branche du paysage n'ont pas trouvé d'accord sur une nouvelle grille de salaires. Les salaires minima pour 2017 sont ainsi ceux applicables depuis 1^{er} février 2016.
- À l'automne 2016, l'Unep et les partenaires sociaux ont entamé les négociations concernant le futur accord prévoyance, santé et retraite des cadres du paysage (l'actuel accord arrivant à échéance le 31 décembre 2017).
- Des discussions ont également démarré pour faire évoluer la Convention collective nationale du paysage, afin d'y intégrer l'annualisation du temps de travail et l'adapter à la nouvelle loi Travail.





S'ENGAGER POUR LA BIODIVERSITÉ ET LA SATISFACTION DES CLIENTS

Pour permettre à ses adhérents de monter en compétences par l'innovation, l'expérimentation et la formation, l'Unep se fixe trois objectifs :

- **1** développer les innovations techniques, commerciales, environnementales ;
- 2 accompagner ses adhérents dans les démarches de progrès et la satisfaction des clients ;
- **3** accompagner ses adhérents dans leur montée en compétences sur la maîtrise de l'environnement et la biodiversité.

Agir pour l'environnement

Zéro phyto

LE GUIDE DES TECHNIQUES ALTERNATIVES : UN OUTIL OPÉRATIONNEL ET COMPLET

La transition vers les techniques alternatives, à savoir celles qui utilisent le moins de produits phytopharmaceutiques possible, est un chantier de longue date pour les Entreprises du Paysage. Preuve en est le travail mené par l'Unep dès 2007, réactualisé en 2016.

La loi Labbé transforme cette démarche volontaire en obligation réglementaire dès le 1er janvier 2017. L'Unep a mis à jour et consolidé son guide des techniques alternatives, pour accompagner les entreprises du paysage dans cette nouvelle étape.

Ainsi, la commission QSE s'est associée au bureau d'études breton Dervenn pour aboutir à un guide, à la fois pédagogique et technique. Ce guide de 80 pages constitue une aide précieuse pour intervenir en tant que professionnel responsable.

La première partie du guide récapitule les arguments sanitaires, réglementaires et environnementaux en faveur des pratiques favorables à l'environnement, facilitant les échanges avec les clients. La seconde partie est un ensemble de fiches concrètes adaptées aux métiers du paysage pour s'approprier de nouvelles méthodes et choisir un matériel adapté aux besoins de l'entreprise.

Enfin, les commissions QSE et Technique ont travaillé ensemble à la production de fiches pratiques à vocation pédagogique, téléchargeables sur le site de l'Unep, pour aider les entrepreneurs à mieux expliquer les techniques alternatives à leurs différentes clientèles, et bien sensibiliser leurs équipes en interne.





Matériel & Paysage

« L'Unep met à jour son guide des techniques alternatives »

« Alors que l'entrée en vigueur de la loi Labbé s'approche à grand pas, l'Union nationale des entreprises du paysage publie en ligne une nouvelle édition de son guide pratique Techniques alternatives de gestion des espaces verts... L'esprit de ce document

est d'aider les entreprises à anticiper les mutations techniques et les attentes de leurs différents types de clientèle... »

Lien Horticole

« Un guide pratique pour préparer 2017 »

Secteur vert

« Unep : découvrez le guide pratique 2016 des techniques alternatives aux produits phytopharmaceutiques pour la gestion et l'entretien « zéro-phyto » des espaces verts »

Agir pour l'environnement

Plantation d'arbres

ARBRE ET REBOISEMENT AU CŒUR DES JOURNÉES MÉTIER



Les groupes Techniques de métier (GTM) Élagueurs et Milieux naturels et forestiers ont, chacun, organisé en 2016 des journées de visites et d'échanges autour de leur cœur de métier.

La journée de l'Arbre, organisée par le GTM Élagueurs, a réuni le 16 septembre une vingtaine de professionnels au domaine de Chaumont-sur-Loire, dans le cadre du Festival international des jardins. À cette occasion, les nombreux échanges avec des collectivités et des experts de Plante & Cité ont porté sur les bienfaits de l'arbre, la plantation durable et la gestion de patrimoine arboré

La journée de concertation de la filière du reboisement s'est tenue le 6 octobre à Poix-de-Picardie. Organisé par le chef de file reboiseur du GTM Milieux naturels et forestier, l'événement a rencontré un franc succès en rassemblant près de cinquante professionnels et acteurs locaux et nationaux autour du thème de l'adaptation nécessaire des forêts et des pratiques, face au changement climatique.

Biodiversité

L'UNEP PARTENAIRE DES ASSISES NATIONALES DE LA BIODIVERSITÉ

Pour leur 6^{ème} édition, les Assises nationales de la biodiversité se sont déroulées à Clermont-Ferrand les 14, 15 et 16 septembre 2016.

À l'initiative du groupe Techniques de métier Milieux naturels et forestiers, l'Unep est partenaire de cet événement. Elle y a tenu un stand pour la deuxième année consécutive, sur lequel elle a accueilli Plante & Cité et ÉchoPaysage.

Les nombreux contacts noués à cette occasion témoignent d'une meilleure identification de notre association professionnelle par les acteurs de la biodiversité. En particulier, Barbara Pompili, secrétaire d'État à la biodiversité, a salué les actions de l'Unep, notamment le guide des techniques alternatives rendu public à cette occasion.

Le programme de ces assises comportait également des conférences et tablesrondes.

Le rôle des entreprises du paysage

dans cette transition écologique a été largement souligné lors de la table ronde « zéro-phyto pour tous » à laquelle a participé l'Unep, aux côtés du sénateur Joël Labbé.







Législation

LA BIODIVERSITÉ POUR

La loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, a été adoptée le 20 juillet 2016. Un texte qui concerne à bien des égards les entreprises du paysage.

Les entrepreneurs du paysage sont en effet concernés par différents articles de la loi, notamment ceux relatifs au confortement des mesures de compensation écologique, à l'obligation de végétalisation des toitures et des parkings de centres commerciaux, à l'interdiction des insecticides à base de néonicotinoïdes, à la reconnaissance du titre de paysagiste-concepteur, à la création de l'Agence Française de la Biodiversité (AFB) et l'élaboration d'un atlas du paysage. Les actions de sensibilisation de l'Unep auprès des pouvoirs publics, et notamment des sénateurs, en lien avec l'Adivet, l'association française des toitures et façades végétales, ont porté leurs fruits : les articles sur la végétalisation des centres commerciaux ont été finalement adoptés.

Ce succès contribue à augmenter les parts potentielles de marché des entreprises du paysage proposant la végétalisation des toitures et des parkings dans leurs activités. La nouvelle loi prévoit également la fusion du comité national de suivi de la stratégie nationale de la biodiversité avec le comité national « trames verte et bleue ». La nouvelle entité, appelée comité national de la biodiversité, s'élargit et prévoit d'intégrer un représentant du secteur du paysage. L'Unep s'est positionnée pour rejoindre ce comité.

Biodiversité

DES PARTENARIATS POUR FAVORISER LA BIODIVERSITÉ

L'Unep représente les métiers du paysage dans plusieurs groupes de travail extérieurs sur le thème de la biodiversité en ville.

L'association Orée rassemble différents acteurs (grands groupes privés, donneurs d'ordres, bureaux d'études, associations) au sein d'un groupe de travail pour tisser des liens entre biodiversité et économie. Des guides, des témoignages ou même des thèses sont soutenus et produits par ce groupe dont l'Unep fait partie. En 2016, Orée a été particulièrement active pour la COP 13 Biodiversité à Cancún.

Le Club Urbanisme Bâti et Biodiversité de la LPO, dont l'Unep est membre, représente lui aussi le paysage auprès d'acteurs urbains tels que les bailleurs sociaux, les promoteurs, les architectes, etc. Cette année, l'Unep s'est particulièrement investie pour valoriser le rôle des entreprises du paysage dans la protection et le développement de la biodiversité, ainsi que pour souligner l'importance de s'adapter au milieu naturel et de s'inspirer des éléments présents pour réaliser une prestation durable et respectueuse de cette biodiversité.

Enfin, l'Unep participe au groupe de travail Bâtiment et biodiversité piloté par l'association HQE. Les travaux menés en 2016 ont principalement conduit à l'évolution des référentiels de qualité du bâtiment.







Agir pour l'environnement

Innovation

ADICODE®

L'ARROSAGE INTELLIGENT ET CONNECTÉ

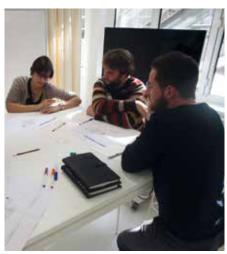
Afin de toujours plus s'engager pour l'innovation et de resserrer les liens avec la formation, l'Unep a choisi de soutenir le dispositif ADICODE®. Ces ateliers de l'innovation et du codesign permettent aux élèves ingénieurs du groupe HEI-ISA-ISEN de Lille de développer, avec des entreprises, des projets autour de l'innovation et de la transdisciplinarité.

L'Unep a soutenu la mise au point d'un système d'arrosage intelligent optimisé, permettant d'économiser l'eau en évitant le gaspillage. Ce projet a été confié à six étudiants durant 11 semaines, au printemps 2016. Le prototype imaginé et construit par ces étudiants est capable de mesurer la teneur en eau du sol et de déclencher l'arrosage lorsqu'elle est trop faible, en apportant la quantité d'eau optimale pour éviter une surconsommation inutile. La principale innovation de ce prototype, outre une meilleure gestion de l'eau pour l'arrosage du jardin, se trouve au niveau des échanges d'informations et de l'autonomie de l'installation



Ce programme, même s'il n'a pas permis de développer un produit directement utilisable par le consommateur, a initié une réflexion au sein de l'Unep sur l'optimisation de l'arrosage, notamment à travers un partenariat avec une entreprise spécialisée dans les jardins connectés. L'objectif serait alors de poursuivre les recherches pour viser ensuite la mise sur le marché de ce dispositif d'arrosage connecté.

Au-delà, l'Unep montre qu'en unissant les synergies, l'innovation est à portée de main. Elle a donné l'exemple à des Entreprises du Paysage qui se sont à leur tour investies dans les ADICODE® pour gagner en valeur ajoutée.





Crise sanitaire

LA BACTÉRIE XYLELLA SÉVIT DANS LE SUD

Depuis 2015, une crise sanitaire liée à la bactérie Xylella fastidiosa sévit principalement en Corse et dans les Alpes-Mari-

Les contrôles par les services publics et le respect des protocoles pour l'importation et la circulation des végétaux sont indispensables pour limiter la propagation de la bactérie, mais ils compliquent le quotidien des entreprises du paysage et des pépinières qui ont vu leurs conditions de travail se dégrader. Afin d'accompagner au mieux les professionnels, Val'hor a mis en place une charte d'engagement signée par l'ensemble des acteurs de la filière. Cette charte garantit le respect de la réglementation ainsi que la volonté générale de mettre en place des actions telles que la formation, pour aider les entreprises.

C'est en Corse que la situation est la plus difficile : du fait de son caractère insulaire, la réglementation appliquée va au-delà des préconisations européennes, avec des exigences qui apparaissent parfois excessives. L'Unep a rencontré les instances locales en avril 2016, notamment, et poursuit les discussions pour tenter de trouver un terrain d'entente entre toutes les parties prenantes de l'île, et obtenir des assouplissements dans le décret préfectoral d'interdiction d'importation ou de circulation des végétaux.

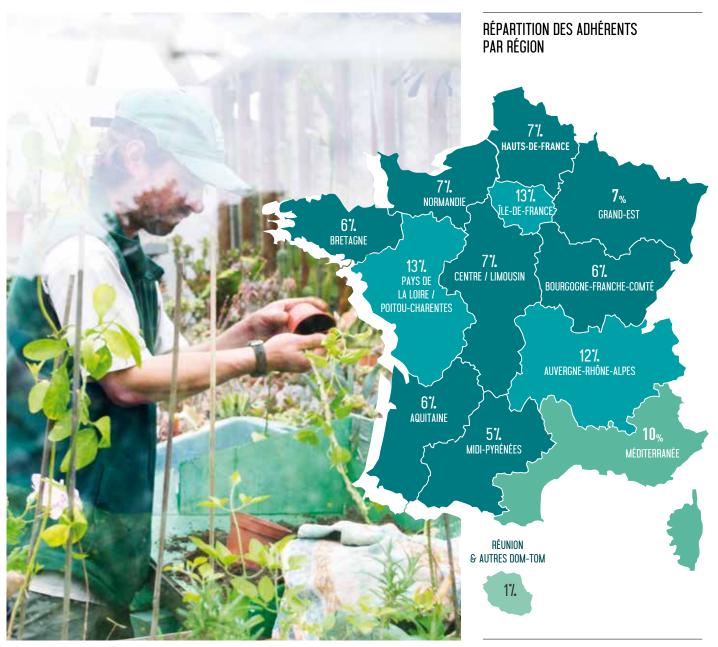


S'ENGAGER POUR LES ADHÉRENTS

Pour permettre à ses adhérents de se rencontrer, d'échanger sur leurs problématiques communes et de s'investir dans les instances, l'Unep se fixe trois objectifs :

- 1 organiser des réunions d'information nationales et/ou départementales ;
- 2 encourager les clubs d'échanges et de savoirs pour favoriser la transmission des bonnes pratiques et les retours d'expériences;
- 3 assurer la convivialité de tous les événements et de tous les rendez-vous.

Qui sont les adhérents?



Typologie des adhérents

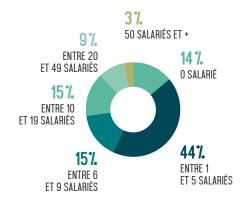
A FRANCE DU PAYSAGE

L'Unep est la seule association professionnelle du paysage reconnue par les pouvoirs publics et représentative des 28600 entreprises du paysage.

Au plus près de ses adhérents grâce à ses 13 unions régionales (12 en métropole et 1 en outre-mer), l'Unep défend les intérêts des entreprises du secteur du paysage et des jardins, élabore les normes sociales de la profession et pilote la création des règles professionnelles du métier.

L'Unep représente autant les TPE que les grandes entreprises de plus de 50 salariés. 3% des entreprises adhérentes ont plus de 50 salariés, alors que 73% d'entre elles ont moins de 10 salariés.

RÉPARTITION DES ADHÉRENTS PAR NOMBRE DE SALARIÉS



L'Unep au service de ses adhérents



Les Services + de l'Unep

GAIN DE TEMPS FT ÉCONOMIES I

Les Services + de l'Unep, ce sont des prestations conseil, des formations, et un service Achats pour profiter de tarifs négociés et gagner du temps.

Trois nouvelles prestations ont été lancées en 2016 pour répondre à la demande des entrepreneurs du paysage :

- la gestion et le pilotage d'entreprise en temps réel ;
- le financement des ventes de jardin ;
- le référencement d'un nouveau prestataire sur l'offre Assurances.

PRESTATIONS CONSEIL

DES PRESTATIONS LES PLUS UTILISÉES :

- CERTIFICATION PHYTOSANITAIRE
- COOPÉRATIVE DE SERVICES À LA PERSONNE
- ASSURANCES

SESSIONS DE FORMATION

ORGANISÉES EN INTER-RÉGIONS POUR 240 CHEFS D'ENTREPRISE ET SALARIÉS

DE 20

FOURNISSEURS RÉFÉRENCÉS

POUR 5 CATÉGORIES D'ACHATS NON STRATÉGIQUES. PERMETTANT 27%, D'ÉCONOMIES EN MOYENNE

Outils de communication BOUTIQUE EN LIGNE

Pour faciliter la vie des entreprises adhérentes, l'Unep met à leur disposition une boutique en ligne sur laquelle sont proposés des petits objets de communication personnalisables aux couleurs de l'entreprise. Des tenues professionnelles, techniques et de sécurité viennent compléter cette gamme.



SVP téléphoniques de l'Unep

DES EXPERTS RÉPONDENT **AUX ADHÉRENTS**

Social, fiscal, Services à la personne, assurances, marchés privés, marchés publics, environnement : les services SVP de l'Unep facilitent la vie des adhérents en les mettant en relation avec des experts ou des avocats spécialisés sur ces nombreux sujets.

Les questions principales sont ensuite compilées chaque mois dans le « Questions / Réponses » de l'Unep, pour que tous les adhérents en bénéficient.

Ces services SVP sont compris dans l'adhésion; les adhérents ayant besoin d'une expertise complémentaire personnalisée ou de conseils approfondis peuvent ensuite recourir aux Services + de l'Unep.

Le service Achats de l'Unep

UN NOUVEL OUTIL POUR SE FACILITER LA VIE

Depuis janvier 2016, les adhérents de l'Unep ont accès à de nombreuses conditions tarifaires avantageuses sur des achats du quotidien :

- téléphonie;
- équipements de bureau ;
- véhicules ;
- location de matériels;
- consommables de chantier.

2016, c'est aussi :

- L'implication du groupe d'acheteurs professionnels constitué d'entrepreneurs adhérents qui étudie chaque année de nouveaux services et achats pour répondre aux besoins des entreprises du paysage.
- Une présence terrain accrue des partenaires : participation aux événements régionaux et au Congrès de Beaune.
- Une vingtaine de newsletters dédiées aux Services + de l'Unep.
- Plus de 50% des Entreprises du Paysage utilisent les Services +.

L'Unep au service de ses adhérents



Club RH

UN LANCEMENT PROMETTEUR

À l'initiative de sa présidente, l'Unep a lancé le « Club RH » rassemblant des directeurs et responsables des ressources humaines d'entreprises du paysage adhérentes de plus de 50 salariés.

Afin d'échanger sur les expériences et les problématiques sociales et d'emploi, ce club propose aux entreprises de se réunir chaque semestre. La première réunion s'est tenue le 25 octobre 2016 et a abordé des sujets tels que la prévoyance, notamment des salariés cadres du paysage, la formation professionnelle et l'évolution de la convention collective.

Formation des élus

UNIVERSITÉ DES ÉLUS

Chaque année, les entrepreneurs adhérents, élus par leurs pairs pour représenter l'Unep dans toutes les actions de lobbying externes, sont réunis en université.

Ce rendez-vous annuel de rencontres et de formation a réuni en janvier 2016 une cinquantaine d'élus venus de toute la France. « Stratégie digitale, réseaux sociaux et e-réputation»: le thème de cette année portait sur la stratégie digitale de l'Unep et les actions de communication que pouvaient mettre en place les entreprises pour être au plus proche de leurs publics (clients, prospects, partenaires, écoles et étudiants) et répondre à l'évolution du comportement des consommateurs.

L'objectif était de donner des outils aux élus qu'ils pourront transmettre ou appliquer dans leur région.

Le 48^{ème} congrès national de l'Unep

E SUCCÈS AU RENDEZ-VOUS

Accueillie à Beaune en octobre, par la délégation régionale Bourgogne-Franche-Comté de l'Unep, la 48ème édition du congrès national a réuni plus de 300 congressistes soucieux d'être Les dirigeants de demain : visionnaires, innovants, attentifs aux personnes qui les entourent et à eux-mêmes.



Les intervenants de haut niveau ont transmis des clés aux entrepreneurs du paysage pour leur permettre de s'adapter aux mutations sociales, sociologiques et économiques. Ateliers et plénières ont fait salle comble dans une ambiance détendue mais attentive. Ce congrès se voulait une parenthèse dans un quotidien surchargé d'informations, pour se recentrer sur soi.

Une table-ronde sur la filière du paysage

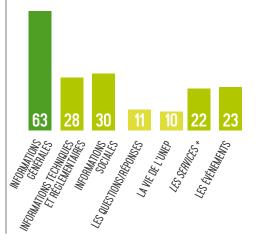
La table-ronde intitulée « La filière du paysage en questions », animée par Thierry Watelet, avec Catherine Muller (Unep), Jean-Marc Bouillon (FFP), François Félix (FNPHP),

Benoît Ganem (Val'hor), Marc Loiseleur (QualiPaysage) et Emmanuel Mony (ELCA) a réuni les Entrepreneurs du Paysage. De cette séance, ont émergé des perspectives de coopération intéressantes entre toutes ces instances complémentaires, avec comme objectif premier : être plus forts ensemble!

La convivialité, une valeur clé de l'Unep

Dès la soirée d'accueil organisée par la région, le ton était donné et le congrès était lancé dans une ambiance enjouée et festive! Les différents temps de pause, les déjeuners, la soirée au Clos de Vougeot ont permis aux adhérents de se retrouver et d'échanger leurs expériences, leurs questionnements mais aussi de se détendre et de profiter de la gastronomie bourguignonne. Sans oublier le légendaire « défi des régions », remporté cette année par la Normandie!

LES NEWSLETTERS PAR THÉMATIQUE



Les newsletters de l'Unep

DE L'INFORMATION CIBLÉE

En 2016, 187 newsletters nationales ont été adressées aux adhérents, les mardis. Sur des sujets réglementaires, sociaux, techniques, fiscaux, juridiques, événementiels...

Elles ont vocation à informer des actualités importantes pour la vie des Entreprises du Paysage. Cette année, une newsletter mensuelle a été créée : la Vie de l'Unep résume l'activité au quotidien des élus investis aux côtés des équipes dans l'association professionnelle. Ces envois sont complétés par les newsletters régionales axées sur l'information locale.

LES ACTIONS RÉGIONALES 2016

Au plus près des adhérents, les 13 délégations régionales inscrivent leurs actions dans le cadre du programme stratégique de l'Unep. Focus sur quelques unes des actions menées en 2016.



AQUITAINF



Promouvoir notre secteur

LES 1èRES RENCONTRES DU PAYSAGE URBAIN

Le 11 février, à l'occasion des 1ères rencontres du paysage urbain, et pour la première fois en Aquitaine, toute la profession du végétal était réunie autour d'un objectif commun : promouvoir des espaces verts urbains de qualité. Nous étions à l'origine de cette journée, organisée en partenariat avec la FFP, Hortis et la FNPHP.

Tous les participants ont souligné la qualité des intervenants de la table-ronde consacrée aux démarches qualité. Ce rapprochement avec l'ensemble de la filière du paysage est une obligation pour améliorer les échanges techniques, diffuser les règles professionnelles, mieux connaître nos interlocuteurs, nos clients maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage, et pour faire avancer la profession. Cette rencontre a permis de créer une dynamique, et nous nous sommes tous donné rendez-vous pour une 2ème édition, le 23 mars 2017 à Bègles, sur le thème de la valorisation économique, sociale et environnementale de la nature et des espaces verts urbains. »

Jérôme Brettes,

Président de la région Aquitaine

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



Promouvoir notre secteur

LES OLYMPIADES DES MÉTIERS AU SEIN DE SCÈNES DE JARDIN

/ En 2016, notre union régionale était présente sur la 2ème édition du salon Scènes de Jardin qui s'est tenu du 26 au 29 mai sur le prestigieux Domaine de Laval, aux portes de Lyon, afin de promouvoir notre nouvelle identité auprès du grand public. Avec une surface d'exposition de 15 000 m², Scènes de Jardin est un rendez-vous incontournable pour les passionnés du jardin lyonnais. Cette année, 42 créations paysagères présentant les nouvelles tendances de l'art de vivre au jardin étaient proposées au public. La participation de

l'Unep Auvergne-Rhône-Alpes sur cette manifestation s'est déclinée en 2 volets. D'une part, nous avons laissé carte blanche à un jeune paysagiste adhérent, Christophe Coen, de la société Land Wave, pour aménager notre espace sur le salon. Et le moins que l'on puisse dire est que le pari a été réussi puisque notre jardin intitulé « Sur les flots » a été plébiscité par nos visiteurs pour sa palette végétale choisie avec soin, mais aussi pour l'inventivité mise en œuvre sur les aménagements paysagers! Le grand public a d'autre part pu mesurer l'implication de notre association dans la formation professionnelle via la finale régionale des Olympiades des métiers. Durant cette épreuve de 12 heures, organisée les 26 et 27 mai, nos huit binômes finalistes ont su montrer aux visiteurs l'importance de la rigueur, du professionnalisme et du sens du travail en équipe, propres à notre filière. Un grand bravo à Corentin Blanc et Félicien Poulat de la MFR d'Eyzin-Pinet qui ont remporté ce concours, et plus largement à nos 16 participants qui ont été inspirants pour tous ceux venus se renseigner sur notre beau métier d'entrepreneur du paysage.

En 2017, l'Unep Auvergne-Rhône-Alpes devrait être à nouveau partenaire de cette manifestation... À suivre donc!»

Gilles Espic,

Président de la région Auvergne-Rhône-Alpes

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE



Professionnaliser nos métiers

UN SÉMINAIRE ÉCOLES / ENTREPRISES POUR RENFORCER LES LIENS ENTRE PROFESSIONNELS ET ACTEURS DE LA FORMATION

Le 8 novembre 2016 s'est tenu le 4ème séminaire Écoles / Entreprises au CFA-CFPPA de Châteaufarine à Besançon. Organisé chaque année par l'Unep Bourgogne-Franche-Comté, ce séminaire régional a pour but de rapprocher le corps enseignant et les professionnels du paysage, et de favoriser les échanges sur les

thématiques de l'emploi et de la formation. Cette journée a réuni 65 participants autour d'un programme dense. Les professionnels du paysage et les enseignants ont échangé sur les besoins en formation des paysagistes pour 2016/2017, la formation tuteur proposée aux maîtres d'apprentissage, ainsi que sur les chiffres du secteur du 1er semestre 2016 et la campagne de publicité en cours des entreprises du paysage. Plusieurs jeunes de classe de BP IV Aménagements paysagers ont enfin témoigné de leur parcours de formation et de leur expérience en tant qu'apprenti. L'après-midi a été consacrée à la découverte de deux ateliers : l'un sur le permis tronçonneuse et le second sur le gazon non spécifique sans entretien. À l'occasion de cette rencontre, l'Unep Bourgogne-Franche-Comté a signé avec la Direccte Bourgogne-Franche-Comté la convention régionale de lutte contre le travail illégal. Ce partenariat se traduira par des actions de prévention et de contrôle auprès des entreprises et du grand public, afin d'informer, de prévenir et de lutter contre

Franck Furtin,

toute forme de travail illégal. »

Président de la région Bourgogne-Franche-Comté

BRETAGNF



Promouvoir notre secteur

FLEURISSEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'Unep Bretagne se met au service des collectivités par l'apport de compétences et la présence de nos deux représentants au

sein du jury régional du fleurissement. Pendant les quinze jours de la tournée du fleurissement, les échanges privilégiés avec les 80 maires bretons ont permis de faire la promotion des métiers du paysage. Le guide Agir pour le climat de l'Unep a été largement diffusé pour interpeller les décideurs sur la place du végétal parmi les « solutions climat ». Le 7 novembre, lors de la remise des prix des Villes et Villages Fleuris, au Conseil régional à Rennes, nous avons présenté à chaque ville le guide des Techniques alternatives de gestion des espaces verts dans le but d'aider ces collectivités à s'adapter à la nouvelle réglementation environnementale limitant les produits phytopharmaceutiques. Le président du jury a rappelé les bienfaits du végétal, la nécessité du développement durable et de la biodiversité. »

Henri Mignon,

Président de la région Bretagne

CENTRE / LIMOUSIN



Professionnaliser nos métiers CARRÉMENT POTAGER

Tous les ans, chaque président(e) organise une rencontre dans son département. À l'occasion de la soirée débat 2016, nos adhérents d'Indre-et-Loire se sont retrouvés au potager! Un moment

d'échanges sur les différentes techniques possibles, pour proposer cette activité plaisir à nos clients.

L'écrivain-jardinier Anne-Marie Nageleisen nous a expliqué, avec passion, sa technique, fruit d'un travail de plusieurs années de recherche. Créatrice du concept du potager en carrés à la française et de l'école du jardinage en carrés, elle a écrit Le guide pratique du potager en carrés, ainsi que Le potager en carrés, la méthode et ses secrets. Les principes sont déjà testés et approuvés, et notamment les techniques de travail du sol, le paillage, la rotation des cultures, l'absence de traitements chimiques, la rentabilité maximale d'un petit espace, l'esthétisme, l'ergonomie... À méditer pour rester à l'écoute des tendances!»

Michèle Guillot,

Présidente de la région Centre / Limousin

GRAND-EST



Promouvoir notre secteur

DES JARDINS ÉPHÉMÈRES POUR VALORISER NOS SAVOIR-FAIRE TECHNIQUES ET CRÉATIFS

Folie'Flore est l'événement floral du Grand-Est. Tous les guatre ans, les aménagements paysagers sont mis à l'honneur et pour la première fois, l'Unep a été associée pour concevoir et réaliser des jardins éphémères.

Le projet « Chaque jardin conte » a rassemblé 11 entrepreneurs du paysage du Haut-Rhin adhérents de l'Unep. Qu'il soit jeune entrepreneur ou très expérimenté, chaque confrère a apporté sa touche

personnelle à un projet collectif d'envergure, qui a nécessité au total une année de travail. Sur le terrain, cela s'est traduit par un chantier de 10 jours, avec près de 50 personnes mobilisées quotidiennement, dont 15 jeunes issus des centres de formation de la région. La cohésion, le partage et la bonne humeur traduisaient l'état d'esprit de cette équipe soudée, qui a porté haut les valeurs de l'Unep. « Chaque jardin conte » était une mise en scène composée de 12 jardins éphémères. La déambulation a mené le visiteur d'abord dans les jardins miniatures, puis dans les jardins de 6x6 mètres, pour finir par la scène finale du kiosque flottant. De quoi combler la curiosité des 144 000 visiteurs de Folie'Flore, qui a pu découvrir la palette de compétence des paysagistes et s'immerger dans l'imaginaire créatif des femmes et des hommes de nos entreprises.

À la sortie, les entrepreneurs avaient un message à faire passer aux visiteurs: « nous vous avons fait rêver avec nos jardins éphémères, qu'attendez-vous pour faire réaménager le vôtre ? » Des chantiers en perspective... »

Régis Capart,

Président de la région Grand-Est

HAUTS-DE-FRANCE



Promouvoir notre secteur

NOS PARTENAIRES EMPLOI / FORMATION INVITÉS À TERRES EN FÊTE

Pour la deuxième fois consécutive, l'Unep Hauts-de-France a participé au salon Terres en Fête, premier salon agricole au nord de Paris, organisé à Arras tous les deux ans, affirmant ainsi son appartenance à la grande famille agricole.

Afin d'inaugurer notre stand de 150 m² aménagé avec brio par nos adhérents, nous avons organisé une rencontre conviviale avec nos partenaires emploi / formation, et avons ainsi rassemblé une centaine de personnes sur notre stand. Le directeur de la DRAAF Hauts-de-France, les représentants des centres de formation de la région, la MSA ou encore le Fafsea étaient présents aux côtés de nos adhérents. L'occasion pour nous de réaffirmer notre engagement dans les actions emploi / formation que nous menons régulièrement en région : participation active aux conseils d'administration des écoles, aux conseils de perfectionnement des CFA, organisation des Olympiades régionales des métiers, des concours de reconnaissance des végétaux... Toutes ces actions sont riches en échanges entre les enseignants, les professionnels, les jeunes apprenants et même leurs parents et contribuent à tirer notre profession vers le haut. »

Pierre-Henri Pennequin,

Président de la région Hauts-de-France

ÎLE-DE-FRANCE

S'engager pour les adhérents

GROUPE D'AIDE À LA DÉCISION

Lors de la dernière Assemblée générale, notre bureau régional a proposé de mettre en place un GAD dans la région, un groupe d'aide à la décision, sur le principe de ce qui existe au sein du Centre des Jeunes Dirigeants.

Ce groupe permet à un adhérent rencontrant une problématique particulière d'organiser, avec l'aide de son président de département, un échange avec différents interlocuteurs, de la profession ou non.

L'objectif de cette rencontre est d'aider l'entrepreneur à réfléchir, à identifier puis à valider des pistes d'actions. Il reste, bien sûr, seul décideur final, le GAD n'ayant pour objectif que de lui apporter un regard extérieur. Ces échanges se font en toute confidentialité, respect et bienveillance!

Cette offre n'a aucun coût pour l'entreprise en demande : elle entre dans le programme et les objectifs du nouveau bureau régional, afin de créer plus de solidarité et de soutien entre les membres de notre association professionnelle. La première session a été très concluante au vu de la qualité des échanges! »

Laurent Bizot,

Président de la région Île-de-France

MÉDITERRANÉE



Professionnaliser nos métiers

UNE JOURNÉE GÉNIE ÉCOLOGIQUE POUR EXPLORER DES COOPÉRATIONS INTERFILIÈRES

En juin, à l'initiative d'Élian Chambon, président départemental du Gard, nous avons été accueillis au Centre de découverte, situé au cœur de la Réserve Naturelle du Scamandre en Petite Camargue. Les techniques de génie végétal étaient au programme avec la venue de Manuel de Matos, président du GTM Milieux naturels

et forestiers, qui nous a présenté la nouvelle règle professionnelle « Travaux de génie végétal ».

Nous avons ensuite visité la pépinière de plantes aquatiques Nymphéa, basée au Cailar et découvert l'ensemble des installations et des projets de R&D. Nous nous sommes aussi rendus sur la zone de rejet végétalisée de Vauvert, site de phyto-épuration unique en France, conçu comme un site paysager ouvert au public. Le fonctionnement biologique des différents bassins et les problématiques d'entretien de ce site impressionnant par sa taille et sa végétation luxuriante nous ont été exposés.

La visite de ce chantier exemplaire nous a permis de découvrir et d'approfondir la connaissance des techniques de génie végétal, et de comprendre l'intérêt d'un partenariat entre les pépiniéristes locaux et les entreprises du paysage, pour explorer de nouvelles opportunités techniques. Encore une belle démonstration de la valeur ajoutée de l'Unep! »

Quentin Lefaucheux,

Président de la région Méditerranée

MIDI-PYRÉNÉES



Professionnaliser nos métiers

DES VISITES TECHNIQUES AU PROGRAMME DES RÉUNIONS DÉPARTEMENTALES

Les actions de proximité ont été mises à l'honneur cette année avec une volonté d'organiser au moins une réunion dans chacun des 8 départements de la région.

Au programme : visites d'entreprises, de fournisseurs, intervenants

extérieurs variés afin d'aborder les problématiques locales, et toujours un point d'actualité sur la profession, et des échanges conviviaux! Ainsi, le 24 février une visite de pépinière à Luzech (46) a été complétée par une intervention d'Agri-Intérim. Le 14 juin, la société BGO nous a ouvert ses portes pour nous présenter une réhabilitation de carrière en zone de pêche, à Varilhes (09). Dans les Hautes-Pyrénées, 3 rencontres ont eu lieu dans l'année, pour travailler sur des projets locaux de compostage et de communication presse.

Le 9 mars à Montans (81) chez Agri2000 et le 5 juillet à Belesta (31) chez ClerVerts, les adhérents se sont retrouvés pour visiter une plateforme de compostage, une unité de valorisation bois et de méthanisation. Le 6 juillet, les Aveyronnais se sont réunis pour évoquer la réduction des produits phytopharmaceutiques et le développement des techniques alternatives. Enfin, le 2 décembre dans le Gers, les thématiques de sécurité ont été abordées avec la MSA. »

Philippe Chipaux-Martinet,

Président de la région Midi-Pyrénées

NORMANDIE



Promouvoir notre secteur

SALON NORMANDIE PAYSAGE ET VÉGÉT'HALLE, LE RENDEZ-VOUS RÉGIONAL DES PROFESSIONNELS DU PAYSAGE ET DU VÉGÉTAL!

Le salon Normandie Paysage et Végét'halle, qui s'est tenu en septembre en Seine-Maritime, est né de la volonté de l'Unep Normandie et d'Horti Pépi – Horti D (association qui fédère une soixantaine d'entreprises de production horticole et de pépinières) de se rapprocher et d'organiser des manifestations communes. Cet évènement unique en Normandie a réuni lors d'une journée ensoleillée tous les professionnels du végétal et du paysage de la région : entrepreneurs, fournisseurs, collectivités, architectes paysagistes, producteurs, centres de formation...

Une occasion pour eux de partager leurs connaissances et compétences du métier dans un cadre verdoyant et une ambiance conviviale. Nous poursuivrons ces actions en organisant à nouveau ce salon à l'automne 2017. »

Vincent Adeline,

Président de la région Normandie

PAYS DE LA LOIRE / POITOU-CHARENTES



S'engager pour les adhérents VOYAGE D'ÉTUDES EN ITALIE

/ L'Unep Pays de la Loire / Poitou-Charentes organisait son premier voyage d'études qui se voulait à la fois professionnel et convivial. Du 12 au 15 mai, nous étions une vingtaine d'entrepreneurs à partir à la découverte de la Toscane au départ de Nantes. La visite privée des Pépinières Innocenti & Mangoni et Vannucci Piante, installées à Pistoia, nous a offert un tour d'horizon de la palette végétale diversifiée proposée par la production italienne. La dégustation des vins dans le Chianti et la visite libre de Florence ont contribué à créer une ambiance conviviale.

Cette expérience a ainsi pu consolider notre réseau de professionnels, grâce à l'accueil particulièrement chaleureux de nos hôtes. Le savoir-faire végétal est indispensable dans nos entreprises. Il nous a paru tout naturel de proposer aux professionnels un voyage riche en découvertes multiples. Ce franc succès nous incite à proposer un nouveau déplacement dès l'an prochain!»

Stéphane Cothet,

Président de la région Pays de la Loire / Poitou-Charentes

LA RÉUNION



Agir pour l'environnement

ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES: UN GUIDE **DES BONNES PRATIQUES**

Le guide des bonnes pratiques horticoles et paysagères, relatif aux plantes invasives à La Réunion est paru en 2016. Destiné aux professionnels de la filière du paysage, volontaires pour s'engager vers des pratiques écoresponsables, il est le fruit d'une collaboration menée entre la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du

Logement de La Réunion, du Conseil départemental de La Réunion, du Conservatoire Botanique National - CPIE Mascarin, de l'Association Réunionnaise pour la Modernisation de l'Économie Fruitière, Légumière et Horticole, et de l'Union des Horticulteurs et des Pépinièristes de La Réunion. Tous ces acteurs étaient réunis par l'Unep au sein du comité de pilotage Flore exotique envahissante.

L'impact important de ces espèces invasives est augmenté par les activités humaines telles que les transports de marchandises ou de voyageurs, l'agriculture ou la sylviculture. De nombreuses espèces utilisées à des fins ornementales ont des conséquences dommageables sur l'environnement, comme par exemple le galabert (Lantana camara) ou le longose (Hedychium gardnerianum). À La Réunion, les espèces exotiques envahissantes, animales et végétales, sont la première menace pesant sur la biodiversité et les milieux naturels remarquables de l'île. Il nous fallait alerter l'ensemble des acteurs de la filière locale. »

Jean-Louis Bédier,

Président de la région Île de la Réunion

Les hommes et les femmes de l'Unep

Les instances de l'Unep : activité en 2016

2 CONSEILS D'ADMINISTRATION • 4 CONSEILS STRATÉGIQUES 8 BUREAUX NATIONAUX - 25 COMMISSIONS ET GROUPES TECHNIQUES DE MÉTIER 37 DÉLIBÉRATIONS VOTÉES

LES ÉLUS DE L'UNEP

Près de 400 bénévoles font vivre l'action de l'Unep et s'investissent plus encore que les autres pour défendre et promouvoir notre profession. Ils représentent l'Unep à travers plus de 1000 mandats que l'association professionnelle endosse.

Outre la présidente et les 9 membres de son bureau, 13 présidents régionaux, 96 présidents départementaux, 170 membres de commissions et groupes techniques de métiers, 81 administrateurs composent les différentes instances décisionnelles.

Être élu président régional, président départemental, membre d'un bureau, d'une commission, d'un groupe Techniques de métier, c'est porter quotidiennement l'ambition de l'Unep, donner toujours plus de visibilité aux métiers du paysage, défendre et faire valoir les spécificités du secteur.

LE BUREAU

Les membres du bureau font la synthèse des propositions des commissions nationales et des groupes Techniques de métier, et proposent aux membres du conseil d'administration les actions à initier.

Ils veillent à la bonne exécution des délibérations prises par les membres du conseil d'administration.

Le bureau a pour mission d'assurer la direction de l'organisation professionnelle et d'assister la présidente de l'Unep dans cette tâche.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration est l'organe de décision de l'Unep.

Il est composé des membres du bureau de l'Unep, des présidents d'honneur, des présidents de région, des administrateurs régionaux, des présidents de commission, des groupes Techniques de métier et de personnes ès-qualité.

LE CONSEIL STRATÈGIQUE

Le conseil stratégique rassemble les présidents de région et les membres du bureau.

Il propose au conseil d'administration les grandes orientations politiques et les actions prioritaires du plan stratégique.

LES COMMISSIONS ET LES GROUPES TECHNIQUES DE MÉTIER

Les commissions et groupes Techniques de métier ont pour mission de faire des propositions aux membres du bureau et de mettre en œuvre les décisions prises en conseil d'administration.



LES MÉDAILLÉS DU PAYSAGE

L'Unep félicite chaleureusement les professionnels du paysage reconnus pour leurs actions en faveur de nos métiers et de la promotion de nos entreprises.

Fabienne Gorce, gérante de la société Gorce G. SARL créée en 1982, a été viceprésidente de l'Unep entre 2010 et 2013, puis secrétaire générale du bureau entre 2013 et 2016. Elle poursuit son engagement au sein de l'Unep en s'impliquant auprès d'instances extérieures. Elle s'est vue remettre les insignes d'Officier de l'Ordre du Mérite Agricole.

Les hommes et les femmes de l'Unep

LES ÉLUS 2016 LES MEMBRES DU BUREAU

DEPUIS LE 9 DÉCEMBRE 2016



Catherine Muller Présidente



Michèle Daudet Secrétaire générale déléguée au développement des marchés et aux Services +

Rémi Empisse

délégué

Trésorier adjoint

à la communication



Pascal Franchomme 1^{er} Vice-président délégué à l'économie



Barbara Dekeyser Secrétaire générale adjointe déléguée à la qualité, la sécurité et l'environnement



Michèle Gasquet Vice-présidente déléguée à la formation



Pascal Denimal Vice-président délégué aux affaires sociales



Gilles Espic Vice-président délégué à l'innovation



Jean-Marc Sipan Vice-président délégué à la technique



Jean-Michel Bertaux Trésorier délégué aux Services à la Personne

LES PRÉSIDENTS DE RÉGION

Jérôme Brettes Région Aquitaine **Frank Furtin**

Région Bourgogne-Franche-Comté

Henri Mignon Région Bretagne

Michèle Guillot Région Centre / Limousin

Laurent Bizot Région Île-de-France

Quentin Lefaucheux Région Méditerranée

Philippe Chipaux-Martinet Région Midi-Pyrénées

Régis Capart Région Grand-Est

Pierre-Henri Pennequin Région Hauts-de-France

Vincent Adeline Région Normandie

Stéphane Cothet

Région Pays de la Loire / Poitou-Charentes

Gilles Espic Région Auvergne-Rhône-Alpes

Jean-Louis Bédier Région Île de la Réunion

LES PRÉSIDENTS DE COMMISSION

Jean-Luc Gardien

Commission Sociale

Christophe Gonthier

Commission Technique

Raphaël Herody

Commission Économique

Jean-Claude Levent Commission SAP

Marc Mouterde

Commission Innovation Expérimentation

Jean-Marc Sipan

Commission Emploi Formation

Christophe Tamin

Commission Qualité-Sécurité-Environnement

Daniel Vevssi

Commission Communication

LES PRÉSIDENTS DE GROUPE TECHNIQUES DE MÉTIER

Pascal Bodin

GTM Paysagisme d'intérieur

Pierre Darmanté

GTM Élagage

Manuel de Matos

GTM Milieux naturels et forestiers

François Cassotti

Groupe Génie végétal

Régis Rolland

Groupe Forestiers

Hervé Lançon

GTM Sols sportifs

LES PRÉSIDENTS D'HONNEUR

Emmanuel Mony

Didier Leroux

Jean Millet

Alain Torrelli †

Guy Croquet

André Cardin

Paul Vallois

Pierre Buffo

Jean-Pierre Domon

Pierre Desmidt

Clément Bourne †

Les hommes et les femmes de l'Unep

LA DÉLÉGATION NATIONAL F

La délégation générale est organisée en six pôles :

- administratif et financier,
- communication,
- lobbying,
- relations avec les adhérents,
- social / emploi / formation,
- technique / innovation / environnement.

Jean-Philippe Teilhol

Délégué général

ipteilhol@unep-fr.org
 ipteilhol@unep-fr.org

Claire Gorrias

Directrice pôle social/emploi/ formation

Irène Oubrier

Directrice pôle technique/innovation/ environnement

ioubrier@unep-org.fr
 ioubrier@une

Ariane Selinger

Directrice pôle communication

aselinger@unep-fr.org

Thomas Demarest

Directeur administratif et financier

★ tdemarest@unep-fr.org

Mathilde Capot

Attachée de direction

mcapot@unep-fr.org

La Maison du Paysage 60 ter rue Haxo 75020 Paris

Tél.: 01 42 33 18 82 Fax: 01 42 33 56 86 secretariat@unep-fr.org

www.lesentreprisesdupaysage.fr



LES DÉLÉGATIONS RÉGIONALES

Dans chaque région, une équipe au plus près du terrain.

Dans chaque région française, un délégué régional, parfois secondé d'un assistant, anime la vie de sa région. Au service des adhérents, il répond à leurs besoins et à leurs attentes et fait le relais entre la délégation générale et le terrain.

Unep Aquitaine

Agnès Coton

acoton@unep-fr.org

Unep Auvergne-Rhône-Alpes Laetitia Dumas

✓ Idumas@unep-fr.org

Unep Bourgogne-Franche-Comté **Sophie Barot-Cortot**

Unep Bretagne

Anne Berranger

aberranger@unep-fr.org

Unep Centre / Limousin Maëlle Le Gouill

Unep Grand-Est Olivier Wendling

Unep Hauts-de-France **Claire Stephan**

Unep Île-de-France Elsa Vernet

evernet@unep-fr.org

Unep Île de la Réunion

✓ secretariat@unep-fr.org

Unep Méditerranée **Claire Monot**

Unep Midi-Pyrénées **Aurore Vila**

≥ avila@unep-fr.org

Unep Normandie Inès Devisch

idevisch@unep-fr.org

Unep Pays de la Loire / Poitou-Charentes

Béatrice Royer

Les mandats institutionnels

L'Unep est l'unique association professionnelle représentative des 28 600 entreprises du paysage auprès des pouvoirs publics. Elle gère plus de 1000 mandats pour défendre les intérêts des chefs d'entreprise du paysage. Ils sont endossés par 400 professionnels bénévoles, aux niveaux régional et national.

SOCIAL / EMPLOI / **FORMATION**

AGRICA

AGRICA est le groupe de protection sociale complémentaire de tous les salariés du secteur agricole.

Au sein du groupe AGRICA, l'Unep siège aux Comités paritaires d'approbation des comptes (CPAC) de la CAMARACA (pour les non cadres) et d'Agrica retraite Agirc (pour les cadres). Pour cette dernière, elle participe aussi au conseil d'administration, au bureau, à la commission des placements et à la commission d'action sociale. Elle siège également à l'assemblée générale et au conseil d'administration des deux institutions de prévoyance : Agriprévoyance (pour les non cadres) et CPCEA (pour les cadres). Au titre d'Agriprévoyance, l'Unep participe également au bureau, à la commission des actions sociales, au comité des risques, à la commission de développement, au comité d'audit. Au titre de la CPCEA, l'Unep participe également au bureau, à la commission d'action sociale, au comité d'audit.

Association Nationale pour l'Emploi et la Formation en Agriculture

L'ANEFA met en œuvre les orientations définies au sein de la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi de l'Agriculture.

Ces missions sont de favoriser le développement de l'emploi, valoriser l'image des métiers et informer sur l'évolution des emplois et des compétences requises en agriculture. L'Association est présente au niveau des régions et des départements à travers les AREFA et les ADEFA.

APECITA

L'APECITA est une association paritaire visant à favoriser les rencontres entre

employeurs et candidats dans le secteur agricole.

Elle conseille, oriente et accompagne dans les recrutements.

L'Unep siège au sein du conseil d'administration de l'APECITA.

COCT

Conseil d'Orientation sur les Conditions de Travail

Le COCT est une instance du ministère du Travail visant à définir la politique nationale de protection et de promotion de la santé-sécurité au travail et d'amélioration des conditions de travail.

L'Unep participe à certaines commissions spécialisées du COCT.

Comité d'Organisation des Expositions du Travail

Le COET est l'organisme en charge de l'organisation du concours « Un des meilleurs Ouvriers de France ».

L'Unep préside le jury pour le concours dans la classe « art des jardins paysagers », et participe au conseil d'administration du

Charte de qualité de la formation en élagage

La charte de qualité est un dispositif de reconnaissance de la qualité de l'enseignement en élagage.

Elle est dispensée par les centres de formation qui dispensent le Certificat de Spécialisation « Taille et soins des arbres ». L'Unep est membre fondateur.

CPC et CNS du ministère de l'Agricul-

Commission Paritaire Consultative et Commission Nationale Spécialisée « Aménagements »

La CPC est une instance paritaire du Ministère de l'Agriculture qui a pour mission de donner un avis sur les référentiels des diplômes.

Pour les diplômes aménagements paysagers, du CAPA au BTS, l'avis émane de la CNS « Aménagements ». L'Unep participe aux réunions de ces instances.

Commission Paritaire Nationale pour l'Emploi en Agriculture

La CPNE est l'instance politique de concertation et d'orientation pour le développement de l'emploi et de la formation en agriculture.

Elle définit les orientations politiques du FAFSEA et de l'ANEFA mais aussi la création des CQP, la liste des formations pour adultes qui donneront lieu à financement par le FAFSEA... Elle est composée paritairement des représentants employeurs dont l'Unep, et des organisations syndicales de salariés. La CPNE est également déclinée en régions au travers des CPRE. Pour les problématiques propres au secteur, l'Unep dispose de sa propre section professionnelle paysage.

FAFSEA

Fond national assurance formation des salariés des exploitations et entreprises agricoles

Le FAFSEA est l'OPCA et l'OPACIF des salariés relevant de l'agriculture et des activités annexes. À ce titre, il collecte les cotisations des entreprises de son champ de compétences, pour financer la formation professionnelle de leurs salariés. Le FAFSEA a pour mission d'optimiser l'investissement formation, de soutenir la performance des entreprises, de développer l'emploi qualifié. Le FAFSEA est également décliné en région avec les CPR (Comité Paritaire Régional). L'Unep siège dans les différentes instances du FAFSEA, tant au niveau national (conseil d'administration, bureau) que régional (CPR).

ISA

Institut Supérieur d'Agriculture L'ISA est un institut d'enseignement supérieur ayant pour but de former des ingénieurs.

Il dispose d'un pôle paysage (issu de l'Itiape) en charge de la formation d'ingénieurs du paysage, par la voie initiale ou par la voie de l'apprentissage. L'Unep est présente au conseil d'administration, au bureau, et au conseil de perfectionnement de l'ISA.

MSA et CCMSA (Comité technique national de prévention)

Mutualité Sociale Agricole et sa Caisse Centrale

La MSA est l'organisme de protection sociale des salariés et non salariés du monde agricole, ainsi que leurs ayants droit et les retraités. L'Unep est présente dans les conseils d'administration de certaines caisses régionales et départementales de la MSA.

Les mandats institutionnels

Vivea

Fonds pour la Formation des Entrepreneurs du Vivant

VIVEA est le fonds d'assurance formation des actifs non salariés, chefs d'entreprise, conjoints collaborateurs ou aides familiaux des secteurs de l'agriculture et du paysage. L'Unep siège notamment au conseil d'administration et au comité de pilotage paysage.

Worldskills France

WorldSkills France est l'association qui porte la compétition des Olympiades des Métiers.

La compétition est organisée tous les deux ans dans un pays différent.

L'Unep est administrateur, participe aux commissions communication et s'implique dans l'organisation des Olympiades pour le métier de jardinier-paysagiste.

TECHNIQUE / INNOVATION

ASTREDHOR

Institut technique de l'horticulture

Cette association fédère et représente des stations régionales d'expérimentation en horticulture ornementale.

L'Institut développe des techniques de production innovantes et évalue une gamme diversifiée de végétaux.

L'Unep a rejoint le conseil d'administration d'Astredhor en 2015 et y fait remonter les besoins des entreprises du paysage. Vous aussi, vous pouvez adhérer à l'une des stations d'expérimentation pour bénéficier de leurs avancées.

France Agrimer

France Agrimer est un établissement de concertation et d'échanges entre les organismes du secteur agricole et l'État.

Ses missions sont de favoriser la concertation, gérer les aides publiques, assurer une veille économique...

L'Unep participe aux réunions de l'établissement.

Plante & Cité

Plante & Cité est la plateforme nationale d'information technique et d'expérimentation sur les espaces verts.

L'Unep est présente dans les différentes instances de Plante & Cité : assemblée générale, conseil d'administration, bureau, commissions.

QualiPaysage

QualiPaysage est l'organisme de qualification des entreprises de paysage, sous la tutelle du ministère de l'Agriculture.

L'Unep fait partie des membres fondateurs. L'Unep siège paritairement dans les instances suivantes : assemblée générale, conseil d'administration, bureau. En région, l'Unep est présente dans les Commissions Régionales d'Examen (CRE).

INTERNATIONAL

European Landscape Contractors Association

L'ELCA est l'association européenne des entreprises du paysage.

Elle a été créée afin de promouvoir la coopération et d'établir des rapports d'échanges d'informations et d'expériences en Europe.

Depuis 2010, la France préside l'Elca en la personne d'Emmanuel Mony.

En tant gu'organisation membre, l'Unep siège au Présidium, à l'assemblée des délégués et au bureau.

EILO

Association européenne des entreprises de paysagisme d'intérieur

L'EILO favorise les échanges entre professionnels et promeut le secteur.

L'Unep est membre fondateur de l'organisation et a une place au comité de direction.

PROMOTION

Association des Toitures Végétalisées

L'Adivet est une association qui regroupe des fournisseurs de systèmes de végétalisation, de plantes ou de composants, des entreprises d'étanchéité et de paysage.

Sa principale mission est de promouvoir le concept « toitures végétalisées » auprès des décideurs publics, des particuliers, des entreprises.

L'Unep siège au sein du conseil d'administration et du bureau de l'Adivet.

A-IGÉCO

Association fédérative des Acteurs de l'Ingénierie et du Génie Écologique

L'A-IGÉco, créée en 2014, a pour objectif d'échanger et fédérer, de renforcer le niveau de compétences, de valoriser et promouvoir les niveaux d'expertises et les savoir-faire, ainsi que d'accompagner le développement des marchés et la structuration de la filière.

Les 5 membres du bureau, dont l'Unep, font déjà tous partie de réseaux mixtes, de pôles de compétitivité ou de syndicats et organisations professionnels: l'AFIE, l'AGé-Bio, le réseau REVER, l'ASTEE.

Conseil National des Villes et Villages **Fleuris**

Le CNVVF est l'organisme en charge de l'organisation du concours pour le label « Villes et villages fleuris ».

L'Unep participe aux instances du CNVVF, dans les jurys départementaux et régionaux, et au conseil d'administration.

Conseil National des Parcs et lardins

Lieu de concertation et d'échanges autour de la création, l'entretien, la réparation et la valorisation des parcs et jardins, composé de partenaires publics et privés.

C'est à ce titre que l'Unep participe aux travaux du Conseil.

France Bois Forêt

Interprofession de la filière bois, qui regroupe les propriétaires et gestionnaires privés et publics, les pépiniéristes, les reboiseurs, les grainiers...

Son objectif est de développer l'activité économique de la filière ainsi que l'utilisation de la ressource forestière.

L'Unep siège au conseil d'administration.

Val'hor

Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage

Ses missions sont de développer les marchés et pérenniser les entreprises, d'investir dans la recherche et de défendre les différentes familles qu'elle représente auprès des pouvoirs publics. L'Unep participe aux instances suivantes : assemblée générale, conseil d'administration, bureau, commission Paysage (Comep), commission actions de communication (Codiac), conseil stratégique de l'innovation.

Les partenaires

SOCIAL / EMPLOI / **FORMATION**

of-FEEE

Office français de la Fondation pour l'Éducation à l'Environnement en **Europe**

ASSOCIATIONS ET FÉDÉRATIONS **PROFESSIONNELLES**

AGéBio

Association Française pour le génie écologique ou le génie végétal

Association des Ingénieurs Territoriaux de France

FNEDT

Entrepreneurs des Territoires

Fédération Française du Paysage

Fédération Nationale du Bois

Fédération Nationale des Producteurs Horticoles et Pépiniéristes

Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles

Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité

Association des responsables d'espaces nature en ville

Association HQE

Association sur la gestion intégrée de l'environnement

Ligue de Protection des Oiseaux

Observatoire des Achats Responsables

Société Française des Gazons

Syndicat National de l'Horticulture de France

Syndicat National de l'Arrosage **Automatique**

TECHNIQUE / INNOVATION

ACTA

Institut des filières animales et végétales

Association Française des Baignades Biologiques

ARRDHOR

CDC Biodiversité

CRITT Horticole

CNIEFEB

Compagnie Nationale des Ingénieurs et Experts Forestiers et des Experts **Bois**

Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche

FNE

France Nature Environnement

COMMUNICATION

Domaine de Chaumont-sur-Loire

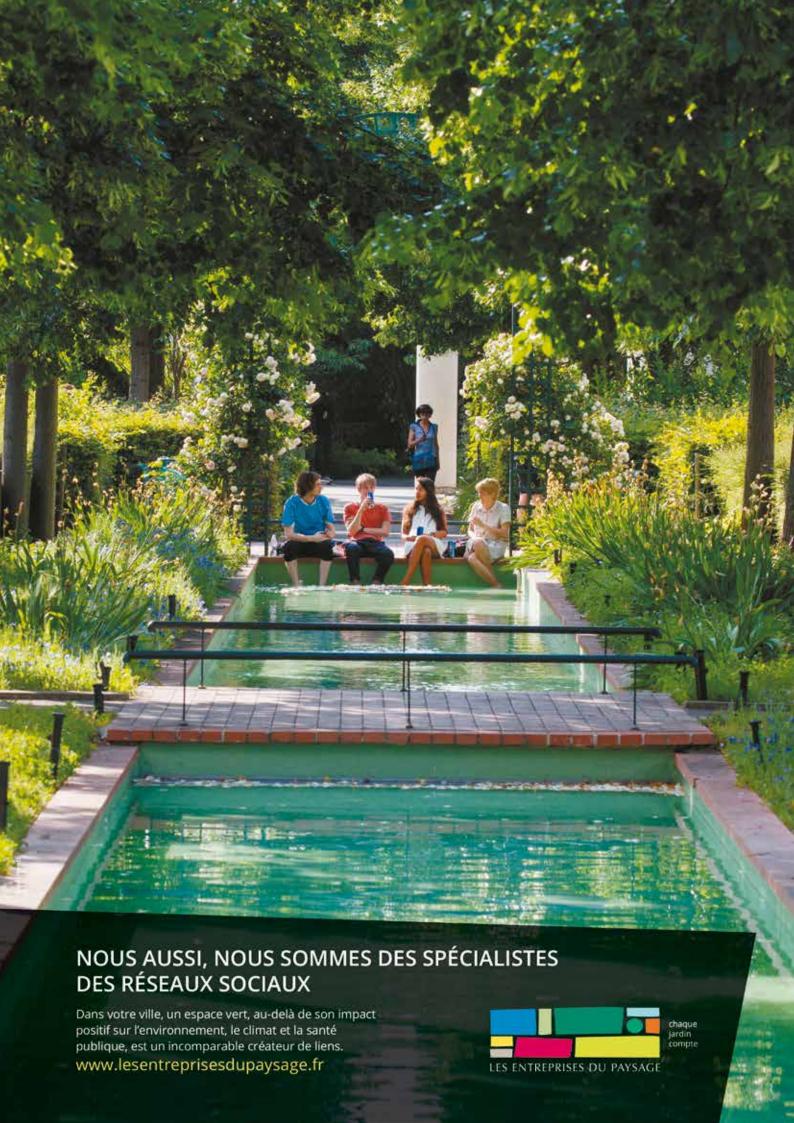
Pour le Festival International des Jardins

Ministère de la Culture et de la communication

Pour les Rendez-vous aux Jardins

ORGECO et AFL

Associations de consommateurs





DES ENTREPRISES QUI S'ENGAGENT

- Nos salariés sont des professionnels formés qui respectent les règles de nos métiers.
- Nous sommes force de proposition et réalisons un projet adapté à vos besoins, à vos envies et à votre budget.
- Nous expliquons clairement nos contrats, nos devis, nos délais et nous les respectons.
- Nous vous accompagnons tout au long du chantier et en assurons le suivi après sa réalisation.
- Nous vous conseillons sur les végétaux, les matériaux, la biodiversité et répondons à vos questions sur ces sujets.
- Nous mesurons, avec votre accord, votre niveau de satisfaction et faisons tout pour qu'il reste optimum.

Une garantie de satisfaction pour les clients, un gage de différenciation pour les entreprises.

www.lesentreprisesdupaysage.fr
Unep - Union des Entreprises du Paysage